



Trisura Group Ltd.

États financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires et au conseil d'administration de
Trisura Group Ltd.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Trisura Group Ltd. (la « Société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états consolidés du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Une question clé de l'audit est une question qui, selon notre jugement professionnel, a été des plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Cette question a été traitée dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur cette question.

Sinistres impayés et frais de règlement liés aux activités d'assurance des biens et de la responsabilité civile – se reporter aux notes 2.4d) et 15 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La Société exerce des activités d'assurance, notamment des activités d'assurance des biens et de la responsabilité civile, par l'entremise de la Compagnie d'assurance Trisura Garantie et de Trisura Specialty Insurance Company. Pour les activités d'assurances des biens et de la responsabilité civile, le passif au titre des sinistres impayés et frais de règlement représente une estimation du coût définitif de tous les sinistres survenus, mais non payés, à la date de l'état de la situation financière. Ce processus d'estimation prend en considération les estimations individuelles au titre des sinistres et frais de règlement relativement aux sinistres déclarés, ainsi que les provisions au titre des événements futurs estimatifs relativement aux sinistres déclarés et les provisions au titre des sinistres et frais de règlement liés aux sinistres survenus, mais non déclarés.

Pour estimer les passifs liés aux sinistres survenus, mais non déclarés, la Société utilise diverses méthodes actuarielles tenant compte d'hypothèses liées aux facteurs d'évolution des sinistres et des schémas de paiement historiques. Bien que plusieurs hypothèses servent à déterminer les passifs liés aux sinistres survenus, mais non déclarés, la direction exerce un jugement important quant à l'utilisation d'hypothèses relatives à l'évolution des sinistres et frais de règlement qui n'ont pas encore été déclarés, aux taux futurs de fréquence et de gravité des sinistres, aux schémas de paiement et aux recouvrements auprès des réassureurs (les « hypothèses importantes »). L'audit du choix des méthodes actuarielles et des hypothèses importantes comporte un degré élevé de subjectivité en ce qui a trait à la mise en œuvre des procédures d'audit et à l'évaluation des résultats de ces procédures, ce qui a donné lieu à un travail d'audit plus étendu, y compris le recours à des spécialistes en actuariat.

Traitement de la question clé de l'audit au cours de l'audit

Nos procédures d'audit liées au choix des méthodes actuarielles et aux hypothèses importantes utilisées pour évaluer les passifs liés aux sinistres survenus mais non déclarés des activités d'assurance des biens et de la responsabilité civile comprennent les procédures d'audit suivantes, entre autres :

- Nous avons testé les données sous-jacentes qui ont servi de base à l'analyse actuarielle, y compris les données relatives aux sinistres et frais de règlement historiques utilisées pour établir les attentes futures, afin d'évaluer le caractère raisonnable des principales données de l'estimation actuarielle.
- Avec l'aide de spécialistes en actuariat :
 - Nous avons évalué les méthodes actuarielles et les hypothèses importantes de la direction conformément aux principes et pratiques actuariels prescrits par les normes de pratique actuarielle généralement reconnues.
 - Nous avons estimé de façon indépendante les passifs liés aux sinistres de certaines gammes d'activités, en nous concentrant sur les passifs liés aux sinistres survenus mais non déclarés les plus importants, et nous avons comparé les résultats recalculés aux résultats comptabilisés par la Société.
 - Nous avons effectué une évaluation rétrospective afin de déterminer si les jugements et les hypothèses de la direction relatifs aux estimations importantes présentaient des indices d'un parti pris possible de la part de la direction.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états;
- du supplément financier.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion et le supplément financier avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Ratan Ralliaram.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 10 février 2022

TRISURA GROUP LTD.
États financiers consolidés

Table des matières pour les états financiers consolidés de Trisura Group Ltd.

États consolidés de la situation financière2

États consolidés du résultat net3

États consolidés du résultat global4

États consolidés des variations des capitaux propres5

Tableaux consolidés des flux de trésorerie6

Notes annexes.....7

TRISURA GROUP LTD.**États consolidés de la situation financière**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Notes	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		341 319	136 519
Placements	4	641 140	503 684
Primes et débiteurs et autres actifs	7	311 629	178 883
Montants recouvrables auprès des réassureurs	8	1 375 354	676 972
Coûts d'acquisition différés	9	304 580	188 190
Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	10, 11, 12	17 109	13 907
Actifs d'impôt différé	20	9 223	8 577
Total de l'actif		3 000 354	1 706 732
Passif			
Créditeurs, charges à payer et autres passifs	13	216 633	57 343
Primes liées à la réassurance à payer	8	335 673	151 707
Primes non acquises	14	965 245	592 711
Commissions de réassurance non acquises	9	152 003	100 281
Sinistres impayés et frais de règlement	15	897 011	487 271
Encours de la dette	16	75 000	27 555
		2 641 565	1 416 868
Capitaux propres			
Actions ordinaires	17	285 035	285 731
Surplus d'apport		3 497	1 332
Bénéfices non distribués		66 692	4 133
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		3 565	(1 332)
		358 789	289 864
Total du passif et des capitaux propres		3 000 354	1 706 732

Se reporter aux notes annexes.

Au nom du conseil,


George Myhal

Administrateur


David Clare

Administrateur

TRISURA GROUP LTD.**États consolidés du résultat net**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre	Note	2021	2020
Primes brutes souscrites		1 563 206	926 442
Primes liées à la réassurance cédées		(1 165 069)	(685 118)
Primes nettes souscrites		398 137	241 324
Variation des primes non acquises		(120 228)	(80 640)
Primes nettes acquises		277 909	160 684
Honoraires		49 879	29 719
Revenu de placement net	18	7 605	27 779
Profits nets	19	14 484	8 450
Total des produits		349 877	226 632
Sinistres nets et frais de règlement	15	(82 330)	(72 562)
Commissions nettes	9	(107 757)	(55 915)
Charges d'exploitation		(77 709)	(57 560)
Charges d'intérêts	16.2	(1 638)	(1 113)
Total des sinistres et des charges		(269 434)	(187 150)
Bénéfice avant impôt sur le résultat		80 443	39 482
Charge d'impôt sur le résultat	20	(17 884)	(7 040)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires		62 559	32 442
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice (en milliers) – de base	21	41 156	38 931
Bénéfice par action ordinaire (en dollars) – de base	21	1,52	0,83
Bénéfice par action ordinaire (en dollars) – dilué	21	1,49	0,82

Se reporter aux notes annexes.

TRISURA GROUP LTD.**États consolidés du résultat global**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre	<i>Note</i>	2021	2020
Bénéfice net attribuable aux actionnaires		62 559	32 442
Profits nets latents sur les placements disponibles à la vente		10 513	7 629
Charge d'impôt sur le résultat		(3 226)	(1 597)
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		7 287	6 032
Profits nets réalisés		(3 769)	(6 258)
Perte de valeur	19	529	4 144
Économie d'impôt sur le résultat		416	1 024
Éléments reclassés en résultat net		(2 824)	(1 090)
Éléments autres que le profit (la perte) de change cumulé		4 463	4 942
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net – profit (perte) de change cumulé		434	(4 846)
Autres éléments de bénéfice global		4 897	96
Total du bénéfice global		67 456	32 538

Se reporter aux notes annexes.

TRISURA GROUP LTD.
États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

					Cumul des autres éléments (de perte globale) de bénéfice global (déduction faite de l'impôt sur le résultat)	
	<i>Note</i>	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués		Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2021		285 731	1 332	4 133	(1 332)	289 864
Bénéfice net		—	—	62 559	—	62 559
Autres éléments de bénéfice global		—	—	—	4 897	4 897
Bénéfice global		—	—	62 559	4 897	67 456
Émission d'actions	17	1 315	—	—	—	1 315
Actions rachetées dans le cadre du régime d'unités d'actions restreintes	17	(2 011)	—	—	—	(2 011)
Paielements fondés sur des actions		—	2 165	—	—	2 165
Solde au 31 décembre 2021		285 035	3 497	66 692	3 565	358 789

					Cumul des autres éléments de perte globale (déduction faite de l'impôt sur le résultat)	
	<i>Note</i>	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués		Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2020		219 251	815	(28 309)	(1 428)	190 329
Bénéfice net		—	—	32 442	—	32 442
Autres éléments de bénéfice global		—	—	—	96	96
Bénéfice global		—	—	32 442	96	32 538
Émissions, déduction faite de l'impôt	17	66 480	—	—	—	66 480
Paielements fondés sur des actions		—	517	—	—	517
Solde au 31 décembre 2020		285 731	1 332	4 133	(1 332)	289 864

Se reporter aux notes annexes.

TRISURA GROUP LTD.**Tableaux consolidés des flux de trésorerie**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre	Note	2021	2020
Activités d'exploitation			
Bénéfice net		62 559	32 442
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissements		3 928	2 628
Pertes (profits) latents		15 813	(4 957)
Perte de valeur	19	529	4 992
Paielement en nature		—	(285)
Options sur actions attribuées		1 309	729
Variation des éléments du fonds de roulement	28	244 047	81 412
Profits réalisés		(4 096)	(22 666)
Impôt sur le résultat payé		(15 705)	(9 808)
Intérêts payés		(1 535)	(1 144)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		306 849	83 343
Activités d'investissement			
Produit de la cession de placements		135 730	238 827
Achats de placements		(280 918)	(331 933)
Achats d'immobilisations corporelles		(3 264)	(1 086)
Achats d'immobilisations incorporelles	12	(196)	(210)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(148 648)	(94 402)
Activités de financement			
Actions émises	17	1 315	65 143
Actions rachetées dans le cadre du régime d'unités d'actions restreintes	17	(2 011)	—
Produit de l'émission de titres d'emprunt	16.2	75 000	—
Emprunts	16.1	26 970	44 159
Emprunts remboursés		(54 525)	(44 159)
Tranche en capital des paiements de loyers		(1 596)	(1 515)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		45 153	63 628
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		203 354	52 569
Trésorerie au début de l'exercice		120 538	68 208
Équivalents de trésorerie au début de l'exercice		15 981	17 697
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		136 519	85 905
Incidence des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		1 446	(1 955)
Trésorerie à la fin de l'exercice		330 202	120 538
Équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		11 117	15 981
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice		341 319	136 519

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1 – La Société

Trisura Group Ltd. (la « Société ») a été constituée en société par actions le 27 janvier 2017 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) (la « Loi »). Le siège social de la Société est situé au 333 Bay Street, bureau 1610, C.P. 22, Toronto (Ontario), M5H 2R2.

La Société détient des participations dans des filiales entièrement détenues par l'intermédiaire desquelles elle exerce des activités d'assurance et de réassurance. Ces activités sont principalement situées au Canada (« Trisura Canada ») et aux États-Unis (« Trisura États-Unis »), ainsi qu'à la Barbade (« Trisura International »).

Au Canada, la Société exerce ses activités en tant que société canadienne d'assurance des biens et de la responsabilité civile. Aux États-Unis, elle exerce à titre de fournisseur local d'assurance excédentaire qui peut offrir des polices en tant qu'assureur excédentaire non agréé dans tous les États et en tant qu'assureur agréé dans la plupart des États. Aux États-Unis, la Société exerce ses activités principalement à titre d'entité de façade hybride, dans le cadre de laquelle une grande partie des primes brutes souscrites est cédée aux réassureurs. Trisura États-Unis gagne des honoraires auprès des réassureurs auxquels elle cède des primes. Trisura International gère son portefeuille de contrats de réassurance spécialisés en vigueur et prend en charge des primes pour le compte de Trisura États-Unis.

Les actions ordinaires de la Société sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole « TSU ».

Note 2 – Résumé des principales méthodes comptables

2.1 Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les états financiers consolidés comprennent les résultats financiers de la Société et de toutes les entités contrôlées par la Société, sur une base consolidée. Les transactions, soldes, produits et charges intragroupes ont tous été entièrement éliminés lors de la consolidation.

Conformément aux normes IFRS, les actifs et les passifs sont présentés dans les états consolidés de la situation financière par ordre de liquidité. La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar canadien.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 10 février 2022.

2.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements à court terme dont l'échéance initiale est d'au plus 90 jours. La Société a classé la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les prêts et créances au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur.

2.3 Instruments financiers

a) Catégories d'instruments financiers

i) Juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur à la date de transaction, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net. Certains placements, y compris les actifs d'assurance structurés, sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin de réduire la volatilité du résultat net découlant de la variation des sinistres sous-jacents qui sont soutenus par ces placements. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans le revenu de placement.

ii) Disponibles à la vente

Les instruments financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur à la date de transaction, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à titre de profits latents ou de pertes latentes dans les autres éléments du résultat global. Les titres à revenu fixe et les titres de capitaux propres sont classés comme disponibles à la vente, à moins qu'ils ne soient désignés ou classés autrement. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme disponibles à la vente sont inscrits à l'actif au moment de la comptabilisation initiale et, le cas échéant, ils sont amortis dans les produits d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

2.3 Instruments financiers (suite)

a) Catégories d'instruments financiers (suite)

iii) Prêts et créances

Les instruments financiers sont classés dans les prêts et créances lorsqu'ils sont assortis de paiements déterminés ou déterminables et qu'ils ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti. Les coûts de transaction sont inscrits à l'actif lors de leur comptabilisation initiale et sont comptabilisés dans le revenu de placement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société a classé les primes et débiteurs et autres actifs dans les prêts et créances. Les actifs dérivés qui sont regroupés avec les primes et les débiteurs, ainsi que les autres actifs, sont comptabilisés à la juste valeur, comme il est décrit à la note 2.3c). La Société a également classé certains placements à titre de prêts et créances, lorsque ces placements répondaient aux critères d'un tel classement.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés aux actifs financiers ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Tout profit ou toute perte découlant de la décomptabilisation est comptabilisé directement en résultat net et est présenté dans les profits latents ou les pertes latentes sur les placements.

iv) Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. L'emprunt et les primes liées à la réassurance à payer et les créditeurs, charges à payer et autres passifs sont classés dans les autres passifs financiers. Les passifs dérivés et les paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie, qui sont regroupés avec les créditeurs, charges à payer et autres passifs, sont comptabilisés à la juste valeur, comme il est décrit à la note 2.3c) et à la note 2.9.

b) Évaluation des justes valeurs

La Société a établi un cadre de contrôle relativement à l'évaluation des justes valeurs par la direction, lequel tient compte des informations fournies par les gestionnaires de placements de la Société.

Dans la mesure du possible, la Société utilise des données de marché observables pour déterminer la juste valeur d'un actif ou d'un passif. Les justes valeurs sont classées dans des niveaux différents de la hiérarchie des justes valeurs selon les données d'entrée utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les placements évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des évaluations qui reflète l'importance des données utilisées pour déterminer leur juste valeur. Dans le niveau 1 de la hiérarchie, la juste valeur est établie d'après des cours de marché non ajustés sur des marchés actifs pour des placements identiques. Dans le niveau 2 de la hiérarchie, la juste valeur est établie d'après des données de marché qui sont observables directement ou indirectement, autres que les cours de marché non ajustés pour des placements identiques. Dans le niveau 3 de la hiérarchie, la juste valeur est établie d'après des données d'entrée qui ne sont pas toutes fondées sur des données de marché observables.

Les données d'entrée non observables importantes et les ajustements des évaluations font l'objet d'examen réguliers. Si des informations fournies par un tiers, comme les cours fournis par des courtiers ou des services d'établissement des prix, sont utilisées pour évaluer les justes valeurs, les éléments probants obtenus de tiers sont alors évalués en fonction des exigences des normes IFRS, y compris le niveau de hiérarchie des justes valeurs dans lequel ces placements devraient être classés.

Si les données d'entrée utilisées pour mesurer la juste valeur d'un actif ou d'un passif peuvent être classées dans différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs, l'évaluation de la juste valeur est alors entièrement classée dans le même niveau de hiérarchie que les données d'entrée du niveau le plus bas ayant une importance dans l'évaluation globale.

La Société comptabilise les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à la fin de la période de présentation de l'information financière durant laquelle le changement est survenu.

c) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont classés comme détenus à des fins de transaction. Tous les dérivés sont comptabilisés à titre d'actifs lorsque leurs justes valeurs sont positives et à titre de passifs lorsque leurs justes valeurs sont négatives.

Les instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction sont généralement utilisés dans le but d'être réglés à court terme. Ces instruments sont comptabilisés à la juste valeur. Selon les cours du marché, les ajustements de la juste valeur et les profits réalisés ou les pertes réalisées sont comptabilisés dans les profits nets ou les pertes nettes, dans les états consolidés du résultat net (se reporter à la note 5 et à la note 19).

2.3 Instruments financiers (suite)**d) Dépréciation des actifs financiers**

Les actifs financiers de la Société sont évalués à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Un actif financier est considéré comme ayant subi une dépréciation s'il existe une indication objective qu'un ou plusieurs événements ont eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimatifs de cet actif.

Lorsqu'une perte latente sur un placement disponible à la vente découle d'une indication objective d'une perte de valeur, la différence entre le coût d'acquisition (déduction faite de tout remboursement de capital ou de tout amortissement) du placement et sa juste valeur est comptabilisée à titre de perte réalisée en résultat net, et un ajustement correspondant est apporté aux autres éléments du résultat global. Pour les titres de créance, une perte de valeur pourrait survenir s'il y a une indication objective de perte de valeur en raison d'un événement générateur de pertes, et que cet événement générateur de perte a une incidence sur les flux de trésorerie futurs. Pour les titres de capitaux propres, une perte de valeur pourrait survenir en raison d'une baisse importante ou prolongée de la juste valeur en deçà de leur coût. Pour déterminer s'il existe une indication objective d'une perte de valeur, les facteurs considérés sont, principalement, la durée de la perte latente et le montant de cette perte latente. Si la juste valeur d'un instrument d'emprunt classé comme disponible à la vente augmente au cours d'une période ultérieure, et que cette augmentation peut être objectivement associée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur en résultat net, celle-ci doit être reprise, et le montant de la reprise doit être comptabilisé en résultat net.

e) Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Les actifs et passifs financiers font l'objet d'une compensation, et le montant net qui en résulte est présenté dans les états consolidés de la situation financière seulement lorsqu'il y a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

2.4 Contrats d'assurance

Si le contrat comporte un risque d'assurance important, les produits de la Société sont classés comme des contrats d'assurance lors de la prise d'effet du contrat, conformément à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (« IFRS 4 »). Il existe un risque d'assurance important lorsque la Société accepte d'indemniser les titulaires de police d'un contrat ou les sociétés cédantes à l'égard d'événements futurs spécifiés qui ont une incidence défavorable sur les titulaires de police, sans que la Société sache s'ils surviendront, quand ils surviendront et quelle sera la somme qu'elle serait alors tenue de payer. Pour évaluer le niveau du risque d'assurance, la Société doit déterminer si, dans n'importe quel scénario ayant une substance commerciale, elle serait tenue de payer des prestations supplémentaires importantes. Ces prestations sont celles qui excèdent le montant à payer si aucun événement assuré ou réassuré ne se produisait. Si le contrat ne comporte pas de risque d'assurance important, il sera classé à titre de contrat d'investissement.

a) Primes, primes à recevoir et primes non acquises

Les primes sont acquises sur la durée des polices et des cautionnements connexes, généralement sur une base proportionnelle. Dans certains cas, les primes sont acquises sur la durée de la police selon le profil de risque de ces polices, des primes plus élevées étant acquises lorsque le profil de risque de la police est à son maximum. Les primes non acquises représentent la tranche non échue des primes souscrites.

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des accords de façade avec des tiers, en vertu desquels la Société assume le risque d'assurance, pour ensuite le céder en entier ou en partie à d'autres assureurs ou réassureurs. Le cas échéant, des ententes de sûreté sont établies pour compenser l'exposition de la Société à ce risque. Les primes liées à ces accords de façade sont comptabilisées sur la durée des polices connexes, sur une base proportionnelle.

Les primes à recevoir se composent de primes à verser à la Société pour les contrats d'assurance vendus.

b) Frais

Les frais facturés aux assurés par Trisura Canada sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont facturés, pourvu qu'aucune obligation importante envers les assurés n'existe et qu'une assurance raisonnable existe concernant la recouvrabilité, conformément à IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Les frais facturés aux réassureurs par Trisura États-Unis sont comptabilisés au cours de la même période que les contrats d'assurance connexes.

2.4 Contrats d'assurance (suite)**c) Coûts d'acquisition différés**

Les coûts d'acquisition comprennent des commissions et les taxes sur les primes. Ces coûts sont différés dans la mesure où ils sont recouvrables à même les primes non acquises et amortis de la même façon que les primes connexes sont acquises. Si les primes non acquises ne suffisent pas à payer les sinistres et les frais prévus, y compris les coûts d'acquisition différés, compte tenu du revenu de placement prévu, l'insuffisance de primes qui en résulte est comptabilisée au cours de la période considérée, d'abord par la réduction, dans une mesure pertinente, du montant différé des coûts d'acquisition. Tout montant résiduel est comptabilisé dans les coûts d'acquisition différés, dans les états consolidés de la situation financière, à titre de charge pour insuffisance de primes.

d) Sinistres impayés et frais de règlement

Le passif au titre des sinistres impayés et frais de règlement représente une estimation du coût définitif de tous les sinistres survenus, mais non payés, à la date de l'état de la situation financière. Le processus d'estimation utilisé pour déterminer les futurs paiements au titre des sinistres et frais de règlement prend en considération les estimations individuelles des paiements au titre des sinistres et frais de règlement relativement aux sinistres déclarés, ainsi que les provisions au titre des événements futurs estimatifs relativement aux sinistres déclarés et les provisions au titre des sinistres et frais de règlement liés aux sinistres survenus, mais non déclarés. Dans certains cas, des provisions supplémentaires sont établies pour prendre en compte la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation fondés sur le revenu de placement prévu des actifs soutenant ce passif. Les sinistres impayés et frais de règlement de Trisura États-Unis et de Trisura International ne sont pas actualisés. Les sinistres impayés et frais de règlement de Trisura Canada sont actualisés. Les provisions au titre de l'assurance-vie de Trisura International ont été actualisées avant l'opération de novation décrite à la note 15. La Société a recours à des actuaires qualifiés dans le cadre de son processus de constitution de provisions.

Pour estimer les sinistres survenus, mais non déclarés, la Société utilise diverses méthodes actuarielles tenant compte d'hypothèses liées aux facteurs d'évolution des sinistres et des schémas de paiement historiques. Bien que plusieurs hypothèses servent à déterminer les sinistres survenus, mais non déclarés, la direction exerce un jugement important quant à l'utilisation d'hypothèses relatives à l'évolution des sinistres et frais de règlement qui n'ont pas encore été déclarés, aux taux futurs de fréquence et de gravité des sinistres, à l'inflation des sinistres, aux schémas de paiement et aux recouvrements auprès des réassureurs, compte tenu du contexte de la Société et de la nature des polices d'assurance. En général, le délai nécessaire pour le règlement définitif des sinistres fait augmenter l'incertitude liée à l'estimation du coût définitif de ces sinistres et frais de règlement. Dans certains cas, des marges actuarielles explicites sont incluses dans le passif pour tenir compte de la nature incertaine des estimations, ainsi que d'une détérioration possible des résultats par rapport aux attentes en matière de matérialisation des sinistres, de taux de rendement des placements et de recouvrabilité des soldes de réassurance.

En ce qui concerne les activités de réassurance-vie qui ont fait l'objet d'une novation (se reporter à la note 15), le passif au titre des sinistres impayés et frais de règlement représentait un bloc fermé de rentes différées assorties d'options de conversion en rentes garanties, lequel était libellé en euros et était en liquidation depuis 2008. Avant la novation, la Société utilisait un modèle actuariel pour déterminer le passif lié aux sinistres. Bien que plusieurs hypothèses étaient utilisées pour déterminer le passif au titre des activités de réassurance-vie, la direction exerçait un jugement important à l'égard de l'utilisation d'hypothèses relatives aux taux d'adhésion futurs de l'option de rentes garanties, aux variations des taux d'intérêt publiés par l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles aux fins de l'actualisation du passif lié aux sinistres, ainsi qu'à l'ajustement de la volatilité.

En raison de la nature incertaine des estimations, le montant et le calendrier des paiements futurs réels au titre des sinistres et frais de règlement peuvent varier, parfois de manière significative, par rapport au passif comptabilisé dans les provisions de la Société au titre des sinistres impayés et frais de règlement tels qu'ils sont comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière. Le passif au titre des sinistres impayés et frais de règlement est examiné régulièrement et évalué à la lumière des nouveaux résultats enregistrés relativement aux sinistres et des changements de circonstances. Tout ajustement des estimations du passif définitif qui en résulte est comptabilisé à titre de sinistres et frais de règlement dans la période au cours de laquelle ces changements sont apportés.

e) Montants recouvrables auprès des réassureurs et commissions de réassurance non acquises

La quote-part des primes non acquises revenant aux réassureurs et leur quote-part estimative des sinistres impayés et frais de règlement sont présentées comme des montants recouvrables auprès de réassureurs conformément aux méthodes utilisées pour déterminer le passif au titre des primes non acquises et le passif au titre des sinistres impayés, respectivement.

Les commissions de réassurance non acquises sont différées et acquises selon des principes conformes à la méthode utilisée pour le report et l'amortissement des coûts d'acquisition.

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

2.4 Contrats d'assurance (suite)

f) Contrats de placement

Les contrats conclus avec des titulaires de police qui prévoient le transfert du risque financier à la Société, mais pas le transfert d'un risque d'assurance important, sont classés comme des passifs liés aux contrats de placement. Les cotisations reçues des titulaires de police relativement à ces contrats sont comptabilisées à titre de passifs liés aux contrats de placement, et non à titre de primes souscrites, et les paiements de sinistres sont comptabilisés à titre d'ajustements des passifs liés aux contrats de placement.

Les passifs liés aux contrats de placement sont comptabilisés au coût amorti et évalués à la date de comptabilisation initiale comme étant la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des paiements des coûts liés à la transaction. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le passif est évalué selon les flux de trésorerie futurs estimatifs liés à tous les sinistres qui devraient être réglés dans le cadre des contrats. Les profits ou les pertes découlant de l'évaluation sont comptabilisés dans les sinistres nets et frais de règlement. Les passifs liés aux contrats de placement sont inclus dans les créditeurs, charges à payer et autres passifs, dans les états consolidés de la situation financière.

2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé sur la durée d'utilité estimative de ces actifs en fonction des taux et des modes suivants :

Matériel de bureau	30 % à 40 %, amortissement dégressif
Mobilier et agencements	20 % à 25 %, amortissement dégressif
Améliorations locatives	2 à 16 ans, linéaire sur la durée du contrat

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis sur la durée d'utilité de l'actif sous-jacent ou la durée des contrats de location sous-jacents, selon la période la plus courte. L'obligation locative est évaluée en augmentant la valeur comptable pour refléter les intérêts sur l'obligation locative (en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif) et en réduisant la valeur comptable pour refléter les paiements de loyer effectués.

Les paiements de loyers associés aux contrats de location à court terme ou aux contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés en charges selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location, comme le permet IFRS 16, *Contrats de location*.

Les valeurs comptables des actifs non financiers de la Société sont évaluées à chaque date de l'état de la situation financière pour déterminer s'il existe une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée, et la valeur comptable est réduite à la valeur recouvrable estimative au moyen d'une charge pour perte de valeur comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

2.6 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé sur la durée d'utilité estimative de ces actifs. Un taux d'amortissement de 40 % et le mode d'amortissement dégressif sont appliqués aux logiciels. Un taux d'amortissement de 20 % et le mode d'amortissement dégressif sont appliqués aux listes de clients comptabilisées à titre d'immobilisations incorporelles. Les licences ont une durée d'utilité indéterminée et elles ne sont pas amorties.

2.7 Impôt sur le résultat

La Société utilise la méthode du report variable pour comptabiliser l'impôt sur le résultat. Selon cette méthode du report d'impôt, les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des différences entre la base fiscale des actifs et des passifs et celle aux fins de la présentation de l'information financière, et ils sont calculés au moyen des taux d'imposition et des lois fiscales qui devraient s'appliquer pour les périodes pendant lesquelles les actifs et les passifs d'impôt différé devraient être réglés ou réalisés, là où ces taux d'imposition et ces lois fiscales ont été quasi adoptés.

Les actifs d'impôt différé sont uniquement comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils seront réalisés. Des estimations sont utilisées pour déterminer la valeur du solde des actifs d'impôt différé, selon l'hypothèse que la Société générera un bénéfice imposable au cours des exercices futurs. Des estimations sont utilisées pour déterminer le solde de l'impôt à payer selon les lois fiscales applicables. Pour les autres éléments du résultat global, l'impôt connexe est également présenté dans les autres éléments du résultat global.

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

2.8 Monnaie étrangère

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar canadien. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les écarts de change découlant de la conversion sont comptabilisés en résultat net. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères qui sont évalués au coût historique sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères qui sont évalués à la juste valeur sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été établie.

En ce qui concerne les instruments financiers à échéance fixe classés comme disponibles à la vente, les écarts de change découlant de variations du coût amorti sont comptabilisés en résultat net, alors que les écarts de change découlant de profits et pertes latents liés à la juste valeur sont inclus à titre de profits latents dans les autres éléments du résultat global. En ce qui concerne les autres instruments financiers classés comme disponibles à la vente, les écarts de change sont inclus à titre de profits latents dans les autres éléments du résultat global.

b) États financiers des établissements à l'étranger

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien, les résultats et la situation financière de ces établissements sont convertis en dollars canadiens. Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière, et les produits et les charges sont convertis aux taux moyens se rapprochant des taux de change en vigueur aux dates des transactions.

Les écarts de change découlant de la conversion en dollars canadiens sont comptabilisés comme des écarts de change cumulés dans les autres éléments du résultat global.

2.9 Rémunération fondée sur des actions

Les méthodes comptables de la Société en ce qui concerne la rémunération fondée sur des actions sont conformes à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*.

a) Régime d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres

La Société dispose d'un régime d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres, lequel est décrit à la note 27.1. La valeur des options sur actions réglées en instruments de capitaux propres est évaluée à la date d'attribution, et le coût est comptabilisé dans les charges d'exploitation à titre de charge au cours de la période d'acquisition des droits. Les obligations liées au régime d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres sont comptabilisées dans les capitaux propres à titre de surplus d'apport. Toute contrepartie payée par les porteurs d'options sur actions pour l'exercice des options fait augmenter le capital social. La Société utilise le modèle d'évaluation de Black et Scholes pour évaluer la juste valeur des options sur actions. Les données d'entrée du modèle comprennent une mesure de la volatilité, un taux d'intérêt sans risque et la durée attendue des options.

b) Régime fondé sur des actions réglées en trésorerie

La Société dispose d'un régime fondé sur des actions réglées en trésorerie, lequel est décrit à la note 27.2. Le coût des options sur actions réglées en trésorerie est comptabilisé dans les charges d'exploitation à titre de charge au cours de la période d'acquisition des droits. Les obligations liées au régime fondé sur des actions réglées en trésorerie sont comptabilisées à titre de passifs à la juste valeur dans les crédettes, charges à payer et autres passifs. À chaque période de présentation de l'information financière, les obligations liées au régime sont réévaluées à la juste valeur en fonction de la juste valeur du cours des actions de la Société et du nombre d'options dont les droits ont été acquis. La charge ou l'économie connexe au titre de la rémunération fondée sur des actions est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits. La Société utilise le modèle d'évaluation de Black et Scholes pour évaluer la juste valeur des options dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie. Les données d'entrée du modèle comprennent une mesure de la volatilité, un taux d'intérêt sans risque et la durée attendue des options.

c) Régime d'unités d'actions différées (« UAD »)

La Société a adopté un régime d'unités d'actions différées (les « UAD ») à l'intention des administrateurs non salariés, lequel est décrit à la note 27.3. Ce régime donne le droit aux participants de recevoir, après la fin du mandat de l'administrateur à titre de membre du conseil, un montant équivalant à la valeur d'une action ordinaire au moment du règlement, pour chaque UAD que le participant détient. Les obligations liées au régime sont comptabilisées à titre de passifs à la juste valeur dans les crédettes, charges à payer et autres passifs, et réévaluées à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière en fonction de la juste valeur du cours des actions de la Société et du nombre d'unités dont les droits ont été acquis. Le coût des UAD est comptabilisé dans les charges d'exploitation de la période au cours de laquelle elles sont attribuées.

2.9 Rémunération fondée sur des actions (suite)**d) Régime d'unités d'actions restreintes réglées en instruments de capitaux propres (« UAR »)**

La Société a adopté un régime d'unités d'actions restreintes (les « UAR »), lequel est décrit à la note 27.4. Ce régime donne le droit à certains employés de recevoir des UAR en fonction de la valeur de marché des actions ordinaires de la Société à la date d'attribution. Les droits sur les UAR sont habituellement acquis sur une période de trois ans, mais la période d'acquisition des droits peut différer dans certains cas. Les obligations liées au régime d'UAR réglées en instruments de capitaux propres sont comptabilisées dans les capitaux propres à titre de surplus d'apport. Le coût des UAR est comptabilisé dans les charges d'exploitation au cours de la période d'acquisition des droits.

2.10 Coûts de transaction

La Société porte les coûts de transaction en déduction des capitaux propres dans la mesure où il s'agit de coûts marginaux directement attribuables à une transaction portant sur les capitaux propres, conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*.

2.11 Changements futurs de méthodes comptables**a) IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »)**

IFRS 9, qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, exige que les actifs financiers soient classés et évalués à la juste valeur, et que les variations de la juste valeur soient comptabilisées en résultat net à mesure qu'elles surviennent, à moins que certains critères ne soient remplis pour le classement et l'évaluation de l'actif au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. IFRS 9 a également établi de nouveaux critères pour la comptabilité de couverture et un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour l'évaluation de la dépréciation des prêts et créances. IFRS 9 est entrée en vigueur de façon générale le 1^{er} janvier 2018, mais l'IASB a accepté de permettre aux entités dont l'activité principale est l'assurance de reporter la mise en œuvre d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 afin de la faire coïncider avec la mise en œuvre d'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »).

Report d'IFRS 9

La Société a adopté les modifications d'IFRS 4, qui traitent du report de la mise en œuvre d'IFRS 9 pour les sociétés d'assurance. La Société applique l'exemption temporaire prévue dans IFRS 9, car ses activités sont principalement liées au secteur de l'assurance. Le total, pour la Société, des passifs liés aux contrats d'assurance par rapport au total des passifs correspond à un pourcentage supérieur au seuil de 80 % prescrit dans IFRS 4, et la Société n'exerce pas d'activité importante non liée au secteur de l'assurance. D'après cette analyse, la Société répond aux critères pour le report de la mise en œuvre d'IFRS 9.

La Société doit également présenter certains éléments liés au classement et à la juste valeur (se reporter à la note 4.2), ainsi qu'à la notation (se reporter à la note 22.2c) des actifs financiers. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura IFRS 9 sur ses états financiers consolidés.

b) IFRS 17

Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 17 qui exige que les passifs d'assurance soient évalués selon une méthode fondée sur la valeur actuelle liée au respect des obligations, et elle prescrit une méthode d'évaluation et de présentation plus uniforme pour tous les contrats d'assurance. IFRS 17 annule et remplace IFRS 4 et les interprétations connexes, et entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, comme l'a déclaré l'IASB en septembre 2020. La norme doit être appliquée de façon rétrospective à moins que cela soit impraticable, auquel cas l'application rétrospective modifiée ou l'approche fondée sur la juste valeur doit être utilisée. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura IFRS 17 sur ses états financiers consolidés.

2.12 Incidence de la première application des modifications concernant la réforme des taux d'intérêt de référence

L'IASB a apporté des modifications à IAS 39, à IFRS 4, à IFRS 7, à IFRS 9 et à IFRS 16, publiées sous le titre *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Les modifications permettent aux entités de refléter les incidences de la transition des taux d'intérêt de référence, comme les taux interbancaires offerts (« TIO »), à des taux de référence alternatifs sans avoir à présenter des informations sur les répercussions comptables qui ne seraient pas utiles pour les utilisateurs des états financiers. La Société a adopté les modifications concernant les TIO avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021, et la direction a déterminé que l'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Note 3 – Recours à des jugements et estimations comptables critiques lors de l'application des méthodes comptables

La préparation des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS exige que la direction ait recours à des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés, sur les actifs et passifs éventuels présentés à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges présentés pour les exercices visés.

3.1 Jugements comptables critiques lors de l'application des méthodes comptables de la Société

Des jugements sont formulés lors de l'application des méthodes comptables utilisées pour la préparation des états financiers. Ces jugements ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs et passifs et sur les montants présentés au titre des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice.

a) Contrats d'assurance

Des jugements sont formulés pour déterminer si les contrats doivent être classés à titre de contrats d'assurance ou de contrats de placement (se reporter à la note 2.4).

b) Actifs financiers

Des jugements sont formulés pour déterminer le classement des actifs financiers comme étant disponibles à la vente, à la juste valeur par le biais du résultat net, ou des prêts et créances (se reporter à la note 2.3a).

c) Sinistres impayés et frais de règlement

Des jugements sont formulés pour établir des provisions pour sinistres impayés et frais de règlement (se reporter à la note 2.4d).

3.2 Source d'incertitude relative aux hypothèses et aux estimations

Les informations sur les incertitudes relatives aux hypothèses et aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif dans les états financiers consolidés sont fournies dans les notes ci-après. Tout changement apporté aux estimations est comptabilisé dans la période au cours de laquelle il est déterminé. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer de ces estimations ou de certaines autres estimations, ce qui pourrait avoir une incidence sur les états financiers futurs :

a) Évaluation des passifs liés aux sinistres

Des incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations existent relativement à l'évaluation des sinistres impayés et frais de règlement (se reporter à la note 2.4d), ainsi que des facteurs de risque liés à l'assurance et à la réassurance (se reporter à la note 8 et à la note 22).

b) Évaluation des actifs de niveau 3

Des incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations existent relativement à l'évaluation des actifs de niveau 3 (se reporter à la note 6).

c) Évaluation des montants recouvrables auprès des réassureurs

Des hypothèses et des estimations sont formulées pour évaluer la quote-part des primes non acquises revenant aux réassureurs et leur quote-part estimative des sinistres impayés et frais de règlement (se reporter à la note 2.4e et à la note 8).

d) Évaluation de l'impôt sur le résultat

Des hypothèses et des estimations sont formulées pour évaluer la charge d'impôt sur le résultat (se reporter à la note 2.7 et à la note 20).

e) Dépréciation d'instruments financiers

La direction évalue les instruments financiers afin de déterminer s'il existe des indications objectives de dépréciation à chaque date de clôture, et cette évaluation de la perte de valeur comporte des risques et des incertitudes inhérents, y compris des facteurs tels que la conjoncture économique générale et la situation financière des émetteurs (se reporter à la note 2.3d et à la note 19).

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 4 – Placements

4.1 Classement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements

Les tableaux qui suivent présentent le classement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements.

Au 31 décembre 2021	Disponibles à la vente	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Trésorerie, prêts et créances	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	–	–	341 319	341 319
Placements				
Titres à court terme	–	–	5 000	5 000
Titres à revenu fixe ¹	375 341	60 261	8 042	443 644
Actions ordinaires	89 274	–	–	89 274
Actions privilégiées	103 222	–	–	103 222
Total des placements	567 837	60 261	13 042	641 140
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements	567 837	60 261	354 361	982 459

1. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent un montant en trésorerie de 8 436 \$ et les titres à revenu fixe comprennent des placements à la juste valeur par le biais du résultat net de 60 261 \$ qui seront transférés au réassureur prenant à la conclusion de la novation (se reporter à la note 15).

Au 31 décembre 2020	Disponibles à la vente	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Trésorerie, prêts et créances	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	–	136 519	136 519
Placements				
Titres à court terme	–	–	5 000	5 000
Titres à revenu fixe	299 452	80 371	1 287	381 110
Actions ordinaires	48 523	–	–	48 523
Actions privilégiées	59 361	–	–	59 361
Actifs d'assurance structurés	–	9 690	–	9 690
Total des placements	407 336	90 061	6 287	503 684
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements	407 336	90 061	142 806	640 203

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

4.2 Profits et pertes latents et valeur comptable des placements

Le coût amorti et la valeur comptable des placements au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 s'établissaient comme suit :

Au 31 décembre 2021	Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	Autres placements				Total des placements
	À la valeur comptable	Coût amorti	Profits latents	Pertes latentes	Valeur comptable	À la valeur comptable
Titres à court terme	–	5 000	–	–	5 000	5 000
Obligations d'État	44 761	62 385	427	(620)	62 192	106 953
Obligations de sociétés	15 500	315 208	1 584	(3 643)	313 149	328 649
Total des obligations ¹	60 261	377 593	2 011	(4 263)	375 341	435 602
Autres prêts	–	8 042	–	–	8 042	8 042
Total des titres à revenu fixe	60 261	385 635	2 011	(4 263)	383 383	443 644
Actions ordinaires	–	79 370	12 965	(3 061)	89 274	89 274
Actions privilégiées	–	94 758	8 494	(30)	103 222	103 222
	60 261	564 763	23 470	(7 354)	580 879	641 140

1. Le total des obligations comprend des placements à la juste valeur par le biais du résultat net de 60 261 \$ qui seront transférés au réassureur prenant à la conclusion de la novation (se reporter à la note 15).

Au 31 décembre 2020	Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	Autres placements				Total des placements
	À la valeur comptable	Coût amorti	Profits latents	Pertes latentes	Valeur comptable	À la valeur comptable
Titres à court terme	–	5 000	–	–	5 000	5 000
Obligations d'État	59 320	36 649	1 273	(3)	37 919	97 239
Obligations de sociétés	21 051	255 180	7 229	(876)	261 533	282 584
Total des obligations	80 371	291 829	8 502	(879)	299 452	379 823
Autres prêts	–	1 287	–	–	1 287	1 287
Total des titres à revenu fixe	80 371	293 116	8 502	(879)	300 739	381 110
Actions ordinaires	–	47 232	5 682	(4 391)	48 523	48 523
Actions privilégiées	–	58 848	3 185	(2 672)	59 361	59 361
Actifs d'assurance structurés	9 690	–	–	–	–	9 690
	90 061	404 196	17 369	(7 942)	413 623	503 684

La Société évalue actuellement les caractéristiques des flux de trésorerie afin de déterminer si les titres que la Société détient répondent ou non au critère « uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts ». Selon une évaluation préliminaire, la plupart des titres de créance répondent à ce critère. Cependant, la composition des titres de créance peut varier de manière considérable d'ici à l'adoption d'IFRS 9 et d'IFRS 17, qui entreront en vigueur pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2023.

La direction a examiné l'information actuellement disponible au sujet des placements assortis de justes valeurs inférieures à la valeur comptable. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la direction a comptabilisé des pertes de valeur totalisant 529 \$ (se reporter à la note 19) au titre des placements disponibles à la vente (31 décembre 2020 – pertes de valeur de 4 144 \$ au titre des placements disponibles à la vente et pertes de valeur de 848 \$ au titre des prêts et créances). Des hypothèses sont utilisées pour évaluer le montant de la perte de valeur selon la politique en matière de dépréciation de la Société, qui consiste à comparer la juste valeur et la valeur comptable.

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

4.3 Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal de ses activités d'assurance et de réassurance, la Société doit garantir ses obligations en vertu de certains contrats d'assurance et de réassurance en donnant en gage des lettres de crédit ou des contrats de fiducie. Ces contrats de fiducie et lettres de crédit peuvent à leur tour être garantis par les placements en titres à revenu fixe de la Société. Au 31 décembre 2021, la Société avait donné en garantie un montant en trésorerie de 8 601 \$ et des titres à échéance fixe d'un montant de 63 646 \$ (31 décembre 2020 – 2 014 \$ et 86 809 \$, respectivement) en vertu de contrats de fiducie d'assurance ou de réassurance et, par conséquent, ces actifs ne sont pas immédiatement disponibles pour les besoins généraux de la Société.

Au 31 décembre 2021, la Société avait donné en garantie des titres à revenu fixe de 7 687 \$ (31 décembre 2020 – 7 120 \$) à titre de dépôt de sécurité auprès de divers départements d'assurance d'État américains; ces titres seront détenus en fiducie pour le compte de divers États et, par conséquent, ne sont pas immédiatement disponibles pour les besoins généraux de la Société.

4.4 Actifs d'assurance structurés

Avec prise d'effet le 20 septembre 2021, la Société a vendu les actifs d'assurance structurés pour une contrepartie en trésorerie de 7 996 \$, ce qui s'est traduit par une perte réalisée de 1 336 \$, déduction faite des coûts de transaction, laquelle est incluse dans le revenu de placement net (se reporter à la note 18).

Les actifs d'assurance structurés de la Société représentaient l'achat par la Société de droits permettant de recouvrer un revenu de commissions sur les portefeuilles de contrats d'assurance de soins de longue durée établis par des sociétés d'assurance. Les commissions étaient placées dans des fiducies, à même lesquelles étaient versés les montants à payer à la Société, soit les commissions nettes après déduction des montants à payer à d'autres parties et des charges des fiducies. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le revenu de commissions s'est établi à 90 \$ (31 décembre 2020 – 1 349 \$) et a été comptabilisé dans le revenu de placement net (se reporter à la note 18).

Note 5 – Juste valeur et montant notionnel des dérivés

Le tableau suivant présente la juste valeur et le montant notionnel des dérivés au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

	Au 31 décembre 2021			Au 31 décembre 2020		
	Montant notionnel	Juste valeur		Montant notionnel	Juste valeur	
		Actif	Passif		Actif	Passif
Contrats de change						
Contrats à terme	81 400	641	–	51 000	–	152
Contrats sur actions						
Contrats de swap	14 300	14 620	–	8 112	8 272	–
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swap	40 566	436	–	4 134	57	–
	136 266	15 697	–	63 246	8 329	152
Durée jusqu'à l'échéance						
Moins de 1 an	94 484	14 060	–	59 086	7 940	152
De 1 an à 5 ans	1 216	1 201	–	26	332	–
Plus de 5 ans	40 566	436	–	4 134	57	–

La Société a recours à des contrats de change à terme afin de mieux couvrir son exposition au risque de fluctuations des taux de change qui pourrait découler de ses placements libellés en dollars américains, en euros et en livres sterling. Les montants notionnels des contrats à terme au 31 décembre 2021 s'établissaient à 55 265 \$ US (31 décembre 2020 – 32 392 \$ US), à 1 777 € (31 décembre 2020 – 1 669 €) et à 4 701 £ (31 décembre 2020 – 4 226 £). La Société a également recours à des contrats de swap afin d'atténuer son exposition aux taux d'intérêt à l'égard de son portefeuille de placements et aux fluctuations des marchés des actions relativement à la rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont comptabilisés à la juste valeur (se reporter aux notes 6, 7 et 13), et les profits et pertes sont comptabilisés dans les profits nets (se reporter à la note 19).

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 6 – Évaluation de la juste valeur

Les tableaux suivants présentent le classement des instruments financiers selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2021	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Obligations d'État	106 953	–	106 953	–
Obligations de sociétés	328 649	–	328 649	–
Total des obligations ¹	435 602	–	435 602	–
Actions ordinaires	89 274	75 926	–	13 348
Actions privilégiées	103 222	102 930	–	292
Total des placements	628 098	178 856	435 602	13 640
Actifs financiers dérivés	15 697	–	15 697	–
	643 795	178 856	451 299	13 640

1. Le total des obligations comprend des placements à la juste valeur par le biais du résultat net de 60 261 \$ qui seront transférés au réassureur prenant à la conclusion de la novation (se reporter à la note 15).

Au 31 décembre 2020	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Obligations d'État	97 239	–	97 239	–
Obligations de sociétés	282 584	–	282 584	–
Total des obligations	379 823	–	379 823	–
Actions ordinaires	48 523	25 213	12 626	10 684
Actions privilégiées	59 361	48 008	11 060	293
Actifs d'assurance structurés	9 690	–	–	9 690
Total des placements	497 397	73 221	403 509	20 667
Actifs financiers dérivés	8 329	–	8 329	–
Passifs financiers dérivés	(152)	–	(152)	–
	505 574	73 221	411 686	20 667

Au 31 décembre 2021, le solde des actifs d'assurance structurés était de néant (se reporter à la note 4.4).

Au 31 décembre 2020, les actifs d'assurance structurés étaient évalués selon un modèle d'évaluation exclusif fondé sur les flux de trésorerie actualisés. La juste valeur de ce placement était fondée sur l'actualisation des commissions futures prévues selon une courbe de rendement du Trésor américain ajustée en fonction du risque de crédit lié à la réception des paiements de commission futurs des sociétés d'assurance. L'ajustement en fonction du risque de crédit a été effectué puisque la Société assumait le risque de crédit des sociétés d'assurance qui avaient l'obligation finale de payer les commissions. La majorité des commissions provenaient de sociétés d'assurance ayant reçu, en tant qu'émetteurs à long terme, des notations de A ou plus attribuées par A.M. Best Company, Inc. (« A.M. Best »).

Les flux de trésorerie futurs attendus ont été projetés en fonction de la probabilité que la police soit annulée par l'assuré (ce qu'on appelle une « déchéance »), que l'assuré devienne malade et fasse une réclamation en vertu de la police d'assurance (ce qu'on appelle la « morbidité ») et qu'il soit exonéré de ses paiements de primes futurs, ou que l'assuré meure (ce qu'on appelle la « mortalité »). Ces risques actuariels ont été établis à l'aide de données provenant de sociétés d'assurance et d'études de la Society of Actuaries sur les soins à long terme, ainsi que d'autres sources publiques et non publiques, complétées au besoin par la consultation d'actuaire externes. Les taux de mortalité utilisés dans le cadre de l'évaluation des actifs d'assurance structurés ont été tirés de la table de mortalité pour rentes individuelles de 2012 produite par la Society of Actuaries des États-Unis. Les hypothèses utilisées ont été revues sur une base régulière.

La direction a recours à des analyses de sensibilité pour s'assurer que les risques encourus respectent la tolérance au risque de la Société. Les analyses de sensibilité portent sur les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats et la situation financière de la Société. Les résultats des analyses de sensibilité devraient être considérés uniquement comme des estimations indicatives, car ils peuvent différer de manière significative des résultats réels. Au 31 décembre 2021, l'incidence sur le résultat global de la sensibilité de l'évaluation à une augmentation ou à une diminution de 1 % du taux de déchéance était de néant [31 décembre 2020 – (560) et 608, respectivement].

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 6 – Évaluation de la juste valeur (suite)

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des exercices clos le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020.

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture des évaluations de la juste valeur du niveau 3 de la hiérarchie pour les exercices clos le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020.

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Solde au début de l'exercice	20 667	11 568
(Pertes latentes) profits latents	(1 662)	1 891
Achat de titres	3 426	7 403
Vente de titres	(8 699)	–
Perte de change	(92)	(195)
Solde à la fin de l'exercice	13 640	20 667

Les tableaux suivants présentent de l'information quantitative sur les données importantes pour le calcul de la juste valeur utilisées par la Société pour les actifs de niveau 3.

	Juste valeur au 31 décembre 2021	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables	Fourchette
Placements dans des actions de sociétés fermées	10 494	Valeur liquidative ¹	s.o.	s.o.
Placement dans des actions de sociétés fermées	3 146	Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation Multiple de sortie	11,8 % 10 fois
	Juste valeur au 31 décembre 2020	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables	Fourchette
Placements dans des actions de sociétés fermées	6 145	Valeur liquidative ¹	s.o.	s.o.
Placement dans des actions de sociétés fermées	4 832	Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation Multiple de sortie	9 % 10 fois
			Frais liés au taux d'actualisation ²	0,25 % – 3,00 %
			Taux de morbidité ³	0,00 % – 29,00 %
Actifs d'assurance structurés	9 690	Flux de trésorerie actualisés	Taux de déchéance ⁴	1,00 % – 3,60 %

- En fonction de la valeur liquidative des fonds d'actions et des transactions sur le marché, qui se rapproche de la juste valeur du placement.
- Le taux d'actualisation utilisé par la Société comprend trois composantes :
 - Taux d'intérêt sans risque : fondé sur les taux des obligations coupons détachés du Trésor américain, qui sont des données d'entrée observables cotées de la juste valeur.
 - Risque de crédit : fondé sur les taux de swap sur la défaillance de contreparties, qui sont des données d'entrée observables cotées de la juste valeur.
 - Frais liés au taux d'actualisation : prime de risque appliquée aux flux de trésorerie projetés, laquelle augmente au fil du temps. Une diminution des frais liés au taux d'actualisation se traduit par une augmentation de la juste valeur estimative.
- Les taux de morbidité représentent le pourcentage des titulaires de police qui obtiennent des indemnités pendant qu'ils sont exonérés du paiement des primes. Ces taux de morbidité varient selon l'âge et le genre (p. ex., allant de 0,0 % à l'âge de 50 ans à plus de 20 % à l'âge de 97 ans et plus) et sont fondés sur les données du secteur des soins de longue durée. Au 31 décembre 2020, le taux de morbidité moyen était de 5,3 %, ce qui correspond à un âge moyen de 81 ans pour les titulaires de police.
- Les taux de déchéance représentent le pourcentage des titulaires de police qui choisissent d'annuler leur police et sont fondés sur les données du secteur des soins de longue durée et les résultats récents du portefeuille.

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 7 – Primes et débiteurs et autres actifs

Au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, les primes et débiteurs et autres actifs comprennent les éléments suivants :

	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Primes à recevoir	271 311	166 017
Actifs dérivés	15 697	8 329
Montant à recevoir des réassureurs	14 084	–
Revenu de placement cumulé	2 846	2 879
Ventes de placements non réglées	2 126	–
Charges payées d'avance	964	317
Recouvrements d'impôt	626	409
Actifs divers	3 975	932
	311 629	178 883

Au 31 décembre 2021, les primes à recevoir de 271 311 \$ (31 décembre 2020 – 166 017 \$) comprennent un montant de 184 485 \$ (31 décembre 2020 – 120 595 \$) relatif aux accords de façade de Trisura États-Unis, au titre desquels des montants convenus sont détenus en garantie et lesquels sont assortis d'un montant de réassurance à payer de 232 345 \$ (31 décembre 2020 – 129 740 \$).

Note 8 – Réassurance

Dans le cours normal des activités, la Société a recours à la réassurance pour réduire son exposition à tout sinistre ou événement en vertu des polices qu'elle émet. Une grande partie des activités de réassurance fait l'objet d'ententes de réassurance, aussi appelées traités de réassurance. Dans certains cas, un traité est négocié sur une base facultative (non récurrente) pour chaque police, habituellement lorsque les expositions découlant de ces polices ne sont pas suffisamment atténuées par la réassurance visée par le traité.

Dans le cadre de ses activités de façade, la Société cède la majeure partie de la prime générée aux réassureurs. Par conséquent, la quote-part des passifs liés aux sinistres revenant aux réassureurs et leur quote-part des primes non acquises sont importantes pour la situation financière de la Société, et le risque de crédit connexe fait l'objet d'un suivi à chaque période de présentation de l'information financière (se reporter à la note 22.2d).

La réassurance ne libère pas la Société de ses obligations envers les titulaires de police. Un passif éventuel existe à l'égard de la réassurance cédée, lequel pourrait devenir un passif de la Société si un réassureur ne pouvait s'acquitter de ses obligations contractuelles. Pour cette raison, la Société évalue la situation financière de ses réassureurs et surveille la concentration du risque de crédit pour réduire au minimum son exposition à des pertes découlant de l'insolvabilité d'un réassureur. Les réassureurs offrant des polices de réassurance doivent généralement avoir reçu une notation de crédit minimale de A- de la part de A.M. Best à la signature de chaque police, ou sont autrement tenus de fournir des montants convenus en garantie. Les réassureurs non agréés doivent donner un montant convenu en garantie. La Société a déterminé qu'aucune provision n'était nécessaire à l'égard de la réassurance possiblement irrécouvrable au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

Le tableau suivant présente un sommaire des composantes des montants recouvrables auprès des réassureurs au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Quote-part des passifs liés aux sinistres revenant aux réassureurs (se reporter à la note 15)	773 258	313 904
Quote-part des primes non acquises revenant aux réassureurs (se reporter à la note 14)	602 096	363 068
	1 375 354	676 972

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 8 – Réassurance (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire des composantes des primes liées à la réassurance à payer au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Montant à payer au titre de la réassurance	357 226	186 382
Montant à recouvrer au titre de la réassurance	(21 553)	(34 675)
	335 673	151 707

Note 9 – Coûts d'acquisition différés

Le tableau suivant présente les variations des coûts d'acquisition différés pour les exercices clos le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020.

Coûts d'acquisition différés

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Coûts d'ouverture au début de l'exercice	188 190	104 197
Coûts d'acquisition différés	419 874	254 813
Amortissement des coûts différés	(303 630)	(167 898)
Change	146	(2 922)
Solde de clôture à la fin de l'exercice	304 580	188 190

Commissions de réassurance non acquises

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Coûts d'ouverture, au début de l'exercice	100 281	51 291
Coûts d'acquisition différés	248 579	163 470
Amortissement des coûts différés	(190 924)	(111 052)
Commutation ¹	(6 034)	–
Change	101	(3 428)
Solde de clôture à la fin de l'exercice	152 003	100 281

Commissions nettes pour les exercices clos les

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Charge liée aux commissions	301 639	169 626
Commissions de réassurance	(193 882)	(113 711)
Charge nette liée aux commissions	107 757	55 915

1. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a modifié ses ententes de réassurance relativement à certains aspects de sa réassurance en quote-part en matière de cautionnement, ce qui a donné lieu à la réception par la Société d'une contrepartie en trésorerie de 8 550 \$, à une diminution de 6 034 \$ des commissions de réassurance non acquises et à une diminution de 13 012 \$ des primes non acquises cédées (se reporter à la note 14).

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 10 – Contrat de location

La Société loue des bureaux pour sa propre utilisation. Les contrats de location sont généralement assortis de durées allant de deux ans à seize ans, la plupart d'entre eux comportant une option de prolongation à la fin du contrat. La Société loue également du matériel de bureau. Ces contrats de location sont généralement assortis d'une durée de cinq ans et ne comportent aucune option de renouvellement ni de paiements de loyers variables.

Au 31 décembre 2021, les actifs au titre de droits d'utilisation d'un montant de 9 446 \$ (31 décembre 2020 – 8 470 \$) sont comptabilisés au poste Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles, qui comprend aussi un montant de 7 663 \$ (31 décembre 2020 – 5 437 \$) au titre d'autres immobilisations corporelles (se reporter à la note 11) et immobilisations incorporelles (se reporter à la note 12).

Les tableaux suivants présentent l'information sur les contrats de location pour lesquels la Société agit à titre de preneur.

Actifs au titre de droits d'utilisation	Au 31 décembre 2021			Au 31 décembre 2020		
	Bureaux	Matériel de bureau	Total	Bureaux	Matériel de bureau	Total
Solde au début de l'exercice	8 467	3	8 470	9 586	13	9 599
Entrées	2 724	–	2 724	527	–	527
Amortissement	(1 746)	(3)	(1 749)	(1 634)	(11)	(1 645)
Change	1	–	1	(12)	1	(11)
Solde à la fin de l'exercice	9 446	–	9 446	8 467	3	8 470

	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Analyse des échéances des obligations locatives		
Moins de 1 an	2 235	1 566
De 1 an à 5 ans	7 593	6 212
Plus de 5 ans	1 468	2 500
Total des obligations locatives non actualisées	11 296	10 278
Obligations locatives incluses dans les états de la situation financière	9 678	8 793
Total des sorties de trésorerie relatives aux contrats de location comptabilisées dans les tableaux des flux de trésorerie	1 951	1 965

Montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net pour les exercices clos les

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Intérêts sur les obligations locatives	356	450
Charges liées aux contrats de location à court terme	31	45
Charges liées aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	5	5
Produits de sous-location tirés d'actifs au titre de droits d'utilisation	–	124

Note 11 – Immobilisations corporelles

Le tableau qui suit présente les immobilisations corporelles de la Société au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

	Au 31 décembre 2021			Au 31 décembre 2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable
Améliorations locatives	2 947	(717)	2 230	1 581	(739)	842
Matériel de bureau	2 230	(1 157)	1 073	1 643	(1 104)	539
Mobilier et agencements	1 335	(337)	998	1 546	(937)	609
	6 512	(2 211)	4 301	4 770	(2 780)	1 990

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 12 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les listes de clients et les licences. Les logiciels sont amortis à un taux de 40 %, selon le mode dégressif.

	31 décembre 2021				31 décembre 2020			
	Logiciels	Liste de clients	Licences	Total	Logiciels	Liste de clients	Licences	Total
Valeur comptable à l'ouverture	290	590	2 567	3 447	328	738	2 528	3 594
Entrées	196	–	–	196	116	–	94	210
Amortissement	(153)	(118)	–	(271)	(154)	(148)	–	(302)
Change	–	–	(10)	(10)	–	–	(55)	(55)
Valeur comptable à la clôture	333	472	2 557	3 362	290	590	2 567	3 447

Note 13 – Créditeurs, charges à payer et autres passifs

Au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, les créditeurs, charges à payer et autres passifs comprennent les éléments suivants :

	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Montant à payer aux termes de la novation (se reporter à la note 15)	72 440	–
Dépôts en fiducie ¹	63 895	12 140
Charges à payer	21 645	15 725
Taxes sur les primes à payer	14 460	9 966
Régime de paiement fondé sur des actions	12 004	5 670
Impôt à payer	10 253	4 558
Obligations locatives	9 678	8 793
Montant à payer à des intermédiaires	8 281	–
Autres passifs	3 977	339
Passifs dérivés	–	152
	216 633	57 343

1. La Société détient périodiquement des dépôts en fiducie fournis à titre de garantie par des réassureurs et d'autres contreparties.

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 14 – Primes non acquises

Les primes non acquises sont généralement calculées au prorata selon la tranche non échue des primes souscrites (se reporter à la note 2.4a). L'estimation des primes non acquises est validée au moyen de techniques actuarielles reconnues pour s'assurer que, après déduction des coûts d'acquisition de polices différés, ces primes suffiront à couvrir les coûts futurs estimatifs de gestion de ces polices, les sinistres prévus, les frais de règlement et les impôts qui seront engagés. Pour évaluer ces coûts, la Société a recours, dans certains cas, à des techniques d'actualisation pour prendre en compte la valeur temps de l'argent, et une provision pour écarts défavorables est ajoutée au montant actualisé. Il n'y avait aucune insuffisance de primes au 31 décembre 2021 ni au 31 décembre 2020.

Le tableau suivant présente les variations de la provision pour primes non acquises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021	Primes brutes	Primes cédées	Montant net
Primes non acquises au début de l'exercice	592 711	363 068	229 643
Primes souscrites	1 563 206	1 165 069	398 137
Primes acquises	(1 191 333)	(913 424)	(277 909)
Commutation ¹	–	(13 012)	13 012
Change	661	395	266
Primes non acquises à la fin de l'exercice	965 245	602 096	363 149

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	Primes brutes	Primes cédées	Montant net
Primes non acquises au début de l'exercice	328 091	178 411	149 680
Primes souscrites	926 442	684 985	241 457
Primes acquises	(648 413)	(487 973)	(160 440)
Change	(13 409)	(12 355)	(1 054)
Primes non acquises à la fin de l'exercice	592 711	363 068	229 643

1. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a modifié ses ententes de réassurance relativement à certains aspects de sa réassurance en quote-part en matière de cautionnement, ce qui a donné lieu à la réception par la Société d'une contrepartie en trésorerie de 8 550 \$, à une diminution de 6 034 \$ des commissions de réassurance non acquises (se reporter à la note 9) et à une diminution de 13 012 \$ des primes non acquises cédées.

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 15 – Sinistres impayés et frais de règlement

Les tableaux suivants présentent les variations des provisions pour sinistres.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021	Primes directes	Primes cédées	Montant net
Sinistres impayés au début de l'exercice	487 271	313 904	173 367
Sinistres survenus au cours de l'exercice (incluant les sinistres payés)	820 399	729 346	91 053
Variation des estimations non actualisées pour les pertes d'exercices antérieurs	37 218	43 305	(6 087)
Variation du taux d'actualisation	(12 407)	(4 627)	(7 780)
Variation de la provision pour écarts défavorables	12 422	9 036	3 386
Total des sinistres survenus	857 632	777 060	80 572
Variation des réserves au titre de la novation	(72 440)	–	(72 440)
Sinistres payés	(372 490)	(320 484)	(52 006)
Change	(2 962)	2 778	(5 740)
Sinistres impayés à la fin de l'exercice	897 011	773 258	123 753

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	Primes directes	Primes cédées	Montant net
Sinistres impayés au début de l'exercice	257 880	114 657	143 223
Sinistres survenus au cours de l'exercice (incluant les sinistres payés)	407 439	352 118	55 321
Variation des estimations non actualisées pour les pertes d'exercices antérieurs	(10 169)	(7 023)	(3 146)
Variation du taux d'actualisation	20 157	715	19 442
Variation de la provision pour écarts défavorables	732	(213)	945
Total des sinistres survenus	418 159	345 597	72 562
Sinistres payés	(180 814)	(133 629)	(47 185)
Change	(7 954)	(12 721)	4 767
Sinistres impayés à la fin de l'exercice	487 271	313 904	173 367

Au 31 décembre 2021, les sinistres impayés et frais de règlement de Trisura Canada ont été actualisés pour tenir compte de la valeur temps de l'argent à un taux de 3,30 % (31 décembre 2020 – 2,39 %) selon des schémas de règlement des sinistres prévus. Au 31 décembre 2020, les paiements futurs prévus au titre des sinistres et des règlements relatifs aux réserves liées à l'assurance-vie de Trisura International ont été actualisés pour tenir compte de la valeur temps de l'argent à des taux variant entre (0,64 %) et 3,75 %.

Les sinistres impayés et frais de règlement à recevoir de réassureurs sont regroupés avec les actifs de réassurance non acquis au poste Montants recouvrables auprès des réassureurs, dans les états consolidés de la situation financière.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a engagé un montant de 82 330 \$ au titre des sinistres nets et frais de règlement (31 décembre 2020 – 72 562 \$), dont une tranche de 1 758 \$ (31 décembre 2020 – néant) est liée aux profits ou aux pertes découlant de l'évaluation des passifs liés aux contrats de placement.

En 2021, la Société a conclu une entente visant le transfert à un tiers réassureur, par voie de novation, de la totalité des droits, des passifs et des obligations de Trisura International en vertu de son entente de réassurance-vie. Cette entente de transfert et de prise en charge, qui entrerait en vigueur le 31 décembre 2021, est exécutoire et contraignante pour la Société et le réassureur prenant, et elle a été approuvée par le cédant. Le prix de la novation de 72 440 \$ à payer au réassureur prenant est inclus dans les créateurs, charges à payer et autres passifs au 31 décembre 2021 (se reporter à la note 13). La novation a donné lieu à une perte de 2 431 \$, qui est incluse dans les sinistres nets et frais de règlement.

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

15.1 Évolution des sinistres d'exercices antérieurs

Le tableau suivant présente le cumul annuel des règlements de sinistres, montant net, et une estimation des montants net finaux des sinistres survenus, y compris les sinistres survenus mais non déclarés et les provisions pour écarts défavorables à la fin de l'exercice.

Évolution des pertes au titre des sinistres, montant net

Année de survenance	Tous les exercices antérieurs	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Estimation du montant net final												
des sinistres survenus		10 463	12 349	14 002	18 997	28 378	21 741	23 138	35 784	53 515	92 124	
1 an plus tard		8 872	9 953	12 363	15 878	26 772	19 059	20 059	32 684	53 629		
2 ans plus tard		7 402	6 651	10 310	14 365	26 380	17 409	19 854	30 647			
3 ans plus tard		6 845	5 648	9 224	14 421	25 826	16 467	19 429				
4 ans plus tard		6 568	5 324	8 934	13 340	26 739	15 222					
5 ans plus tard		7 861	5 254	8 269	12 730	26 198						
6 ans plus tard		8 102	5 179	9 303	12 682							
7 ans plus tard		7 899	5 083	9 183								
8 ans plus tard		8 189	5 315									
9 ans plus tard		7 939										
Estimation du montant net final												
des sinistres survenus		7 939	5 315	9 183	12 682	26 198	15 222	19 429	30 647	53 629	92 124	
Montant cumulatif des												
paiements de sinistres		(6 282)	(4 598)	(8 510)	(11 699)	(23 123)	(12 743)	(14 879)	(22 518)	(27 613)	(23 746)	
Sinistres impayés, montant net	1 351	1 657	717	673	983	3 075	2 479	4 550	8 129	26 016	68 378	118 008
Incidence de l'actualisation	(11)	(69)	(33)	(34)	(52)	(146)	(191)	(383)	(643)	(1 267)	(2 820)	(5 649)
Incidence des provisions pour												
écarts défavorables	71	227	131	118	148	414	401	684	999	2 005	5 930	11 128
Valeur actualisée des sinistres												
impayés, montant net, avec												
provisions pour écarts												
défavorables	1 411	1 815	815	757	1 079	3 343	2 689	4 851	8 485	26 754	71 488	123 487
Ajouter : sinistres impayés des Services de garantie Trisura Inc. (« Services de garantie Trisura »)												266
Total des sinistres impayés et frais de règlement, montant net												123 753

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 16 – Encours de la dette

16.1 Emprunt

La Société disposait d'une facilité de crédit renouvelable d'une durée de cinq ans auprès d'une banque canadienne de l'annexe I (la « banque ») qui lui permettait de prélever un montant maximal de 50 000 \$. En vertu de cette entente, la Société pouvait prélever des fonds sous forme d'acceptations bancaires à court terme, d'avances au taux préférentiel canadien, d'avances au taux de base ou d'avances au taux LIBOR. Le taux d'intérêt était fondé sur le taux des acceptations bancaires, le taux préférentiel canadien, le taux de base ou le taux LIBOR de la période considérée, majoré d'une marge. Le solde de l'emprunt était comptabilisé au coût amorti, qui correspondait à la valeur comptable. Le montant du paiement annuel minimal requis comprenait seulement les intérêts, aucun remboursement de capital n'étant exigé.

En mars 2020, la Société a converti le solde de l'emprunt libellé en dollars canadiens de 29 700 \$ en un emprunt libellé en dollars américains auprès de la banque. À cette fin, un montant de 21 642 \$ US a été prélevé sur le nouvel emprunt afin de rembourser immédiatement l'encours de l'emprunt de 29 700 \$. Le 20 mars 2020, un montant additionnel de 3 000 \$ a été prélevé sur la facilité de crédit, puis remboursé en juin 2020. En mars 2021, la Société a converti le solde de l'emprunt libellé en dollars américains de 21 642 \$ US en un solde d'emprunt libellé en dollars canadiens, auprès de la banque. Pour ce faire, un montant de 26 970 \$ a été prélevé sur la facilité afin de rembourser l'encours de l'emprunt de 21 642 \$ US. En juin 2021, la Société a remboursé l'encours de l'emprunt en totalité, soit un total de 26 970 \$.

16.2 Billets non garantis de premier rang

Le 11 juin 2021, la Société a conclu un placement de billets non garantis de premier rang (les « billets ») d'un montant en capital de 75 000 \$, qui viendront à échéance le 11 juin 2026. Ces billets portent intérêt à un taux annuel fixe de 2,64 %. Les intérêts sont payables en versements semestriels, qui ont commencé le 11 décembre 2021. Les billets constituent des obligations non garanties directes et auront égalité de rang avec les autres dettes non garanties et non subordonnées de la Société.

Le tableau suivant présente le détail du total de l'encours de la dette au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

	Date d'échéance	Durée (en années)	Taux fixe	Coupon (paiement)	Montant en capital	Valeur comptable	
						31 décembre 2021	31 décembre 2020
Emprunt						–	27 555
Billets non garantis de premier rang	11 juin 2026	5	2,64 %	Juin, déc.	75 000	75 000	–
Total de l'encours de la dette						75 000	27 555

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a engagé des charges d'intérêts de 1 638 \$ (31 décembre 2020 – 1 113 \$), dont une tranche de 1 283 \$ (31 décembre 2020 – 663 \$) est liée à l'emprunt et aux billets non garantis de premier rang.

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 17 – Capital social

Le capital social autorisé de la Société comprend i) un nombre illimité d'actions ordinaires, ii) un nombre illimité d'actions sans droit de vote et iii) un nombre illimité d'actions privilégiées (pouvant être émises en séries). Au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, aucune action sans droit de vote n'avait été émise et aucune action privilégiée n'était en circulation.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, 148 620 options sur actions (31 décembre 2020 – néant) émises en vertu du régime d'options sur actions existant de la Société ont été exercées (se reporter à la note 27). La contrepartie payée par les porteurs d'options sur actions pour exercer les options s'est traduite par une augmentation du capital social.

En mai 2020, la Société a conclu un appel public à l'épargne visant 5 156 600¹ actions ordinaires pour un produit brut de 60 397 \$. Parallèlement à cet appel public à l'épargne, la Société a émis 640 400¹ actions ordinaires en faveur d'investisseurs dans le cadre d'un placement privé pour un produit brut de 7 501 \$. La Société a engagé des coûts de 2 416 \$ à l'égard des commissions versées aux preneurs fermes ainsi que des coûts de 339 \$ directement attribuables à l'émission d'actions, et ces coûts ont été portés en déduction des capitaux propres. Au 31 décembre 2020, l'incidence nette de l'émission d'actions correspondait à une augmentation des actions ordinaires de 66 480 \$, déduction faite de l'incidence fiscale de 1 337 \$ liée aux frais d'émission d'actions.

La Société a procédé au fractionnement, à raison de quatre pour une, de ses actions ordinaires en circulation, avec prise d'effet le 9 juillet 2021. Les actions additionnelles requises pour le fractionnement des actions ont été émises aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 juin 2021. Les actionnaires de la Société ont approuvé le fractionnement des actions lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires du 26 mai 2021.

Le tableau suivant présente les actions ordinaires émises et en circulation, en excluant les actions propres.

	Au 31 décembre 2021		Au 31 décembre 2020 ¹	
	Nombre d'actions ordinaires	Montant (en milliers)	Nombre d'actions ordinaires	Montant (en milliers)
Solde au début de l'exercice	41 075 476	285 731	35 278 476	219 251
Actions rachetées dans le cadre du régime d'UAR	(58 898)	(2 011)	–	–
Actions ordinaires émises	148 620	1 315	5 797 000	66 480
Solde à la fin de l'exercice	41 165 198	285 035	41 075 476	285 731

Lorsque la Société rachète ses propres actions dans le cadre du régime d'UAR, elles sont classées dans les actions propres, et le coût de ces actions est comptabilisé à titre de réduction des capitaux propres. Au 31 décembre 2021, la Société avait un total de 41 224 096 actions ordinaires en circulation (31 décembre 2020 – 41 075 476), ce qui comprend 58 898 actions propres (31 décembre 2020 – néant).

1. Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une, qui a pris effet le 9 juillet 2021. Le nombre d'actions ordinaires est présenté compte tenu du fractionnement.

TRISURA GROUP LTD.**Notes annexes**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 18 – Revenu de placement net

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie, et titres à court terme	308	644
Obligations classées comme prêts et créances	174	175
Obligations classées à la juste valeur par le biais du résultat net	889	892
Obligations disponibles à la vente	9 193	8 272
Produits d'intérêts	10 564	9 983
Actions ordinaires disponibles à la vente	2 853	1 998
Actions privilégiées disponibles à la vente	3 977	2 806
Produits de dividendes	6 830	4 804
(Pertes) profits sur les placements détenus à la juste valeur par le biais du résultat net	(8 170)	12 893
Revenu de commissions sur les actifs d'assurance structurés	90	1 349
Frais de placement	(1 709)	(1 250)
Autres (pertes) revenus de placement	(9 789)	12 992
Revenu de placement net	7 605	27 779

Note 19 – Profits nets

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020
Profits nets (pertes nettes) découlant des éléments suivants :		
Instruments financiers :		
Actions ordinaires disponibles à la vente	4 271	3 649
Actions privilégiées disponibles à la vente	812	1 282
Obligations disponibles à la vente	(29)	1 746
	5 054	6 677
Dérivés :		
Contrats de swap ¹	9 707	2 197
Dérivés incorporés	(1 023)	(1 314)
Profits nets de change	1 275	5 882
Perte de valeur de placements	(529)	(4 992)
Profits nets	14 484	8 450

1. Excluant les contrats de change, qui sont présentés au poste Profits nets de change.

TRISURA GROUP LTD.**Notes annexes**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 20 – Impôt sur le résultat

	États de la situation financière		États du résultat global	
	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Impôt différé lié aux éléments suivants :				
Pertes disponibles pour report en avant	2 547	4 393	1 843	(4 257)
Sinistres impayés et frais de règlement, montant net, et autres	6 713	988	(5 664)	391
Charges différées à des fins fiscales	6 650	–	(6 620)	–
Placements – profits et pertes latents	–	88	88	(88)
Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres actifs	46	4 295	4 186	(4 416)
	15 956	9 764	(6 167)	(8 370)
Moins l'impôt différé lié aux éléments suivants :				
Produits différés à des fins fiscales	(5 117)	–	5 059	–
Placements – profits et pertes latents	(1 317)	–	1 306	(148)
Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres actifs	(299)	(1 187)	(869)	1 250
	(6 733)	(1 187)	5 496	1 102
Impôt différé	9 223	8 577	(671)	(7 268)
Présenté au poste :				
Actifs d'impôt différé	9 223	8 577	–	–
(Économie) d'impôt sur le résultat comptabilisée en résultat net	–	–	(1 920)	(6 992)
Charge d'impôt sur le résultat comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	–	–	1 249	1 061
(Économie) d'impôt sur le résultat comptabilisée dans les bénéfices non distribués	–	–	–	(1 337)

Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation des avantages d'impôt connexes par l'entremise des bénéfices imposables futurs est probable. La direction a évalué la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs et elle estime que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 sera recouvrable.

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 20 – Impôt sur le résultat (suite)

Le tableau qui suit présente les principales composantes de la charge d'impôt pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020
Charge d'impôt exigible	19 804	14 032
Charge d'impôt différé	(1 920)	(6 992)
Charge d'impôt sur le résultat	17 884	7 040

Impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global :

Variations nettes des pertes latentes sur les placements disponibles à la vente	1 977	536
Reclassement en résultat net de pertes nettes sur les placements disponibles à la vente	(416)	(1 024)
Création et résorption de différences temporaires	1 249	1 061
Total de la charge d'impôt sur le résultat comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	2 810	573

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre l'impôt sur le résultat calculé au taux d'imposition prévu par la loi et la charge d'impôt sur le résultat présentée dans les états consolidés du résultat net pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Bénéfice avant impôt sur le résultat	80 443	39 482
Taux d'imposition prévu par la loi	26,5 %	26,5 %
	21 317	10 463
Variations en raison des éléments suivants :		
Différences permanentes	(723)	(807)
Activités internationales assujetties à des taux d'imposition différents	(1 434)	573
Pertes fiscales (profits fiscaux) non comptabilisés	3	(3 303)
Écarts de taux :		
Taux actuel par rapport au taux futur	71	36
Variation du taux futur	13	2
Ajustement	(1 363)	76
Charge d'impôt sur le résultat	17 884	7 040

Les différences permanentes se rapportent principalement à des revenus ou pertes de placement non imposables ou imposés à des taux moins élevés que le taux d'imposition prévu par la loi, comme les produits de dividendes et les gains en capital non imposables.

Le 5 février 2020, la Société a reçu la décision anticipée en matière d'impôt de l'Agence du revenu du Canada relativement à une stratégie permettant l'utilisation des pertes fiscales accumulées. Le 20 février 2020, la Société a mis en œuvre la stratégie et a comptabilisé un actif d'impôt différé pour le cumul des pertes fiscales.

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 20 – Impôt sur le résultat (suite)

En juin 2021, la Société a identifié une position fiscale qui a réduit le montant du bénéfice imposable présenté pour l'exercice 2020, par rapport au montant du bénéfice imposable utilisé pour calculer la charge d'impôt de l'exercice 2020, ce qui a donné lieu à une augmentation des pertes fiscales inutilisées. Au 31 décembre 2021, la Société avait des pertes fiscales inutilisées de 9 160 \$ (31 décembre 2020 – 6 615 \$) qui expireront au cours de l'exercice suivant :

	31 décembre 2021
2041	9 160

Note 21 – Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action ordinaire correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour la période de présentation de l'information financière, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires.

Le bénéfice dilué par action correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour la période de présentation de l'information financière, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives, qui consistent en des options sur actions.

	2021	2020 ¹
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	62 559	32 442
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en actions)	41 156 246	38 931 380
Bénéfice par action – de base (en dollars)	1,52	0,83
Effet dilutif de la conversion d'options sur actions ordinaires (en actions)	920 214	639 064
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en actions)	42 076 460	39 570 444
Bénéfice par action – dilué (en dollars)	1,49	0,82

1. Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une, qui a pris effet le 9 juillet 2021. Le nombre d'actions ordinaires est présenté compte tenu du fractionnement.

Note 22 – Gestion des risques

La gestion efficace des risques est essentielle à la capacité de la Société, en tant que fournisseur de produits d'assurance, de protéger les intérêts de ses parties prenantes. Les principaux risques comprennent ceux liés aux contrats d'assurance et à la détention d'instruments financiers. La Société a des politiques et des procédures régissant l'identification, l'évaluation, la surveillance, l'atténuation et le contrôle des risques liés aux contrats d'assurance et à la détention d'instruments financiers. Le principal risque lié aux contrats d'assurance est le risque d'assurance, qui peut subir l'incidence du risque de prix, du risque de concentration et du risque lié aux provisions. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix comme le risque sur actions). Des analyses de sensibilité sont effectuées pour ces risques importants, qui pourraient avoir une incidence sur les résultats et la situation financière de la Société. Les résultats des analyses de sensibilité devraient être considérés uniquement comme des estimations indicatives, car ils peuvent différer de manière significative des résultats réels.

Les rubriques suivantes décrivent la façon dont la Société gère son risque d'assurance et les risques liés aux instruments financiers.

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

22.1 Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque que le coût final des sinistres, des frais de règlement et des charges liées à l'acquisition de contrats d'assurance excède les primes reçues à l'égard de ces contrats. Une telle situation pourrait se produire si la fréquence ou la gravité des sinistres sont plus importantes que prévu.

L'objectif de la Société en matière de gestion des risques découlant des contrats d'assurance consiste à atténuer ces risques tout en continuant à croître et à rentabiliser ses activités de souscription dans ses gammes de produits ciblées. La haute direction cherche à atteindre cet objectif par l'entremise d'un recours efficace aux politiques, procédures et lignes directrices en matière de souscription et de tarification relativement à la souscription de cautionnements et de polices ou la prise en charge du risque de réassurance. En outre, le processus de souscription fait l'objet d'une surveillance étroite pour assurer le respect des politiques, procédures et lignes directrices. La Société revoit aussi régulièrement ses pratiques en matière de souscription afin de s'assurer qu'elles reflètent les tendances émergentes au sein de ses secteurs d'activité existants et du marché. Le risque d'assurance est en outre atténué au moyen d'une gestion efficace des sinistres et des dépenses, ainsi que par le recours à la réassurance.

Les risques d'assurance associés aux contrats d'assurance souscrits par la Société dépendent de nombreuses variables, comme les ratios sinistres-primes estimatifs et les coûts estimatifs de règlement des sinistres, qui sont sensibles à diverses hypothèses pouvant avoir une incidence sur l'estimation des passifs liés aux sinistres (se reporter à la note 2.4d).

Au nombre des facteurs additionnels qui influent sur le risque d'assurance, on compte le risque de prix, le risque lié aux provisions et le risque de concentration, lesquels sont décrits ci-dessous :

a) *Risque de prix*

Le risque de prix est le risque que le prix d'un produit d'assurance ait été fixé sur la base d'hypothèses relatives aux sinistres et aux frais de règlement qui s'avèrent différentes des résultats réels de cette gamme de produits. La Société atténue l'incidence du risque de prix au moyen de lignes directrices qui sont conçues de manière à ce que les taux des primes tiennent compte de la fréquence et de la gravité des sinistres, des niveaux de dépenses, du rendement des placements et des marges de profit requises pour soutenir une gamme de produits en particulier. La Société revoit régulièrement ses hypothèses relatives à la tarification afin de s'assurer qu'elles reflètent les derniers sinistres et les changements futurs prévus relatifs à ceux-ci, de même que les conditions du marché. La Société atténue aussi le risque de prix grâce à des employés chevronnés en matière de souscription.

b) *Risque lié aux provisions*

Le risque lié aux provisions se rapporte au risque que les sinistres et frais de règlement futurs liés à des périodes d'exposition antérieures excèdent le passif comptabilisé relativement aux sinistres et frais de règlement impayés. La gestion du risque lié aux provisions de la Société est expliquée à la note 2.4d).

c) *Concentration du risque d'assurance*

Le risque de concentration est le risque que les produits d'assurance de la Société soient concentrés à l'égard d'une région, d'une catégorie d'affaires ou d'un assuré donné, ce qui accroîtrait l'exposition de la Société à un événement en particulier ou à une série d'événements liés. Le risque de concentration pourrait découler du fait qu'un grand nombre de contrats d'assurance ou de réassurance soient établis pour des risques, des catégories d'activités ou des régions semblables.

Afin d'atténuer l'incidence du risque de concentration, la Société a recours à certaines pratiques de gestion des risques, dont la réassurance, ainsi qu'à des techniques de suivi et de modélisation, en plus de revoir régulièrement son portefeuille de risques d'assurance pour vérifier la concentration et le risque de regroupement, pour enfin apporter les ajustements nécessaires afin de s'assurer que les expositions respectent les seuils de tolérance. La gestion active des programmes de réassurance et des garanties connexes est aussi importante pour s'assurer que l'exposition nette aux sinistres et les risques de concentration et de regroupement respectent la tolérance au risque de la Société.

Le tableau suivant présente la combinaison de polices de la Société en fonction de la gamme de produits et de la région, ce qui reflète la diversification du risque d'assurance de la Société.

		31 décembre 2021		31 décembre 2020	
		Canada	États-Unis	Canada	États-Unis
Trisura Canada	Cautionnement	89 449	6 853	66 081	5 493
	Assurance d'entreprise	120 972	—	69 691	—
	Solutions de risques	346 732	—	137 869	—
Trisura États-Unis	Solutions de façade	—	999 100	—	647 183
Primes brutes souscrites		557 153	1 005 953	273 641	652 676

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

22.1 Risque d'assurance (suite)

d) Sensibilité au risque d'assurance

i) Activités d'assurance biens et responsabilité civile de Trisura Canada, de Trisura États-Unis et de Trisura International

Les risques d'assurance liés aux secteurs d'activité de la Société sont sensibles à diverses hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur l'estimation des passifs liés aux sinistres. Les activités de Trisura Canada comprennent les activités de Services de garantie Trisura. Les variables pertinentes liées aux risques associés aux activités d'assurance biens et responsabilité civile de la Société en ce qui concerne l'estimation des passifs liés aux sinistres sont assujetties à des hypothèses qui ont une incidence sur la valeur finale du ratio sinistres-primas estimatif et les coûts estimatifs de règlement des sinistres. Le ratio sinistres-primas est utilisé pour calculer les pertes de la Société à l'égard de ses activités d'assurance biens et responsabilité civile en cours, exprimées en pourcentage des primes nettes acquises. Le tableau ci-dessous présente l'analyse de l'incidence d'une augmentation de 5 % du ratio sinistres-primas, en pourcentage des primes nettes acquises, et d'une augmentation de 5 % des coûts de règlement des sinistres, en fonction d'une augmentation du solde net courant des sinistres impayés. De tels écarts relatifs à l'estimation étaient considérés comme raisonnablement possibles au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020. Les incidences décrites dans le tableau ci-dessous sont indépendantes les unes des autres. Une diminution de 5 % du ratio sinistres-primas et une diminution de 5 % des coûts de règlement des sinistres auraient eu l'effet inverse sur le résultat global et les capitaux propres.

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2021	2020
Facteur de sensibilité	Incidence sur le bénéfice global avant impôt		Incidence sur les capitaux propres	
Augmentation de 5 % du ratio sinistres-primas	(13 896)	(7 790)	(10 601)	(5 863)
Augmentation de 5 % des coûts de règlement des sinistres	(6 114)	(4 009)	(4 763)	(3 156)

ii) Activités d'assurance-vie de Trisura International

Au 31 décembre 2021, le solde des provisions au titre de l'assurance-vie de la Société était de néant (se reporter à la note 15).

Au 31 décembre 2020, les provisions au titre de l'assurance-vie de la Société étaient liées à un bloc de rentes différées assorties d'options de conversion en rentes garanties. Un facteur de risque important à l'égard de ces provisions se rapportait à la proportion de titulaires de police qui choisissent de participer à l'option de rente garantie au moment de la retraite. Au 31 décembre 2021, l'incidence sur les provisions d'une augmentation ou d'une diminution de 100 points de base du taux de participation à l'option de rente garantie sur le bénéfice net était de néant [31 décembre 2020 – (987) et 1 047, respectivement].

Au 31 décembre 2020, les provisions pour sinistres impayés et frais de règlement étaient actualisées pour tenir compte de la valeur temps de l'argent et étaient sensibles aux taux d'intérêt. L'incidence de la sensibilité aux taux d'intérêt sur les sinistres impayés est présentée à la note 22.4b).

22.2 Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière. Le risque de crédit découle principalement des placements dans des obligations et des titres à court terme, des actifs d'assurance structurés et des soldes à recevoir des courtiers d'assurance et des réassureurs.

En ce qui concerne les titres de créance, la Société gère le risque de crédit en limitant son exposition à une seule contrepartie, en se fondant sur la notation de la contrepartie ou sur une garantie soutenant le risque de contrepartie. La direction limite aussi le risque de crédit global lié aux titres de créance en limitant les valeurs totales des titres pour chaque niveau de notation. La direction surveille continuellement la qualité de crédit de ses titres de créance par l'entremise d'examen de son portefeuille de placements.

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

22.2 Risque de crédit (suite)

En ce qui concerne les primes à recevoir, la Société fait appel à des courtiers d'assurance, à des agents généraux de gestion et à des administrateurs de programmes à titre d'intermédiaires pour la distribution de ses produits, et est par conséquent assujettie au risque que ces intermédiaires ne remettent pas les primes qu'ils ont collectées en son nom. La Société fait surtout affaire avec des intermédiaires avec lesquels elle a conclu des contrats qui détaillent, entre autres, les responsabilités et les obligations en matière de paiement de l'intermédiaire. Ces intermédiaires sont généralement agréés, et leurs activités sont régies par les organismes de réglementation du secteur de l'assurance. De plus, la Société surveille les débiteurs et assure le suivi de tous les montants en souffrance pour s'assurer que des ententes de recouvrement satisfaisantes sont en place. Au 31 décembre 2021, les primes à recevoir en souffrance, mais qui ne sont pas considérées comme dépréciées, s'élevaient à 11 155 \$ (31 décembre 2020 – 2 171 \$).

En ce qui concerne les montants recouvrables auprès des réassureurs, la Société applique sa politique de gestion du risque lié à la réassurance pour gérer le risque de crédit lié à ces soldes. La Société est ultimement exposée au risque lié aux limites de couverture prévue aux termes de ses gammes de produits, qu'elle ait ou non transféré une partie de cette exposition à des réassureurs. Si un réassureur n'est pas en mesure de respecter ses obligations, la Société n'a pas le droit d'appliquer une réduction correspondante à ses obligations en matière de règlement des sinistres. La couverture de réassurance de la Société est bien diversifiée, et des contrôles sont en place pour gérer l'exposition aux contreparties de réassurance.

La Société a recours à des réassureurs agréés et non agréés. Lorsque la Société fait affaire avec des réassureurs agréés, ce sont généralement des réassureurs ayant obtenu une notation de crédit minimale de A- de la part de A.M. Best, et la direction surveille ces notations sur une base régulière. Si le réassureur a reçu une notation de A.M. Best inférieure à A-, il est tenu de donner un montant convenu en garantie. La politique de gestion du risque lié à la réassurance de la Société limite en outre la participation de chaque réassureur aux ententes de réassurance de la Société afin qu'aucune ne représente un risque de crédit déraisonnable. Ces participations et limites sont revues régulièrement, et les exceptions sont approuvées par le comité de gestion des risques de la Société.

Lorsque la Société a recours aux services d'un réassureur non agréé ou sans notation de crédit, celui-ci doit ouvrir un compte de garde garanti en vertu d'un contrat de sûreté en matière de réassurance ou fournir une lettre de crédit ou une autre forme de garantie acceptable pour la Société.

La qualité de crédit des contreparties aux actifs dérivés et autres actifs est surveillée, et une correction pour perte de valeur est effectuée si cela est jugé approprié.

a) Exposition maximale de la Société au risque de crédit

Le tableau qui suit présente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit lié aux instruments financiers. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour perte.

	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie et titres à court terme ¹	346 319	141 519
Obligations ¹		
Obligations d'État	106 953	97 239
Obligations de sociétés	328 649	282 584
Autres prêts	8 042	1 287
Actifs d'assurance structurés	—	9 690
Primes à recevoir	271 311	166 017
Revenu de placement cumulé	2 846	2 879
Actifs dérivés	15 697	8 329
Autres actifs	20 811	1 341
	1 100 628	710 885

1. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent un montant en trésorerie de 8 436 \$ et les obligations comprennent des placements à la juste valeur par le biais du résultat net de 60 261 \$ qui seront transférés au réassureur prenant à la conclusion de la novation (se reporter à la note 15).

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

22.2 Risque de crédit (suite)

b) Concentration du risque de crédit de la Société

Les concentrations du risque de crédit découlent de l'exposition à un débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires parce qu'ils exercent leurs activités dans les mêmes secteurs ou dans des secteurs similaires. Le tableau qui suit présente de l'information détaillée au sujet de la juste valeur des titres à revenu fixe par secteur.

	Au 31 décembre 2021 ¹	Au 31 décembre 2020
Gouvernements	106 953	97 239
Services financiers	102 500	90 247
Produits industriels	56 618	39 260
Immobilier	35 139	16 283
Énergie	30 398	23 818
Services de télécommunications	29 113	25 904
Biens de consommation de base	18 175	16 060
Automobile	15 975	13 501
Produits de consommation discrétionnaire	15 645	23 594
Énergie et pipelines	10 340	18 305
Services publics	9 321	6 625
Autres	13 467	10 274
	443 644	381 110

1. Les titres à revenu fixe comprennent des placements de 60 261 \$ qui seront transférés au réassureur prenant à la conclusion de la novation (se reporter à la note 15).

c) Qualité de l'actif

Le tableau suivant présente un résumé des notations des titres à revenu fixe et des équivalents de trésorerie.

	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Titres à revenu fixe ¹		
AAA	50 043	40 880
AA	80 644	84 757
A	122 934	100 659
BBB	130 695	118 717
Moins de BBB	59 328	36 097
	443 644	381 110
Équivalents de trésorerie et titres à court terme		
R-1 (élevé)	16 117	20 981
	459 761	402 091

1. Les titres à revenu fixe comprennent des placements de 60 261 \$ qui seront transférés au réassureur prenant à la conclusion de la novation (se reporter à la note 15).

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

22.2 Risque de crédit (suite)

d) Montants recouvrables auprès des réassureurs

Le tableau suivant présente la répartition des montants à recouvrer au titre de la réassurance, de même que des montants à payer au titre de la réassurance et des garanties détenues connexes, en fonction de la notation de A.M. Best des réassureurs.

Notation de A.M. Best	Au 31 décembre 2021		Au 31 décembre 2020	
	Montant à recouvrer au titre de la réassurance	Montant à payer au titre de la réassurance et garanties détenues	Montant à recouvrer au titre de la réassurance	Montant à payer au titre de la réassurance et garanties détenues
A++	28 185	5 796	9 735	4 046
A+	606 633	170 343	275 595	53 774
A	225 088	113 512	110 515	31 754
A-	108 542	57 792	49 334	31 787
B++	154 334	147 630	102 210	104 700
Moins de B++	3 874	5 975	4 170	1 962
Sans notation	248 698	230 311	125 413	137 296
	1 375 354	731 359	676 972	365 319

22.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. Le risque de liquidité peut découler d'un certain nombre d'événements potentiels, par exemple un écart de durée entre les actifs et les passifs.

De façon générale, les passifs financiers de la Société sont à régler par la remise de trésorerie, et la Société est en mesure de puiser à même les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation pour satisfaire à ses besoins en matière de liquidité, qui correspondent essentiellement aux charges d'exploitation ainsi qu'aux paiements au titre des sinistres et frais de règlement.

Du fait de leur nature, l'échéancier et le montant des paiements au titre des sinistres et frais de règlement sont assujettis à une grande incertitude et doivent être estimés par des actuaires, comme il est précisé à la note 2.4d). Même si la Société a conclu des traités de réassurance en vertu desquels une tranche des règlements peut être recouvrée, notamment en les portant en réduction des primes à payer aux réassureurs, de tels recouvrements ne surviennent qu'une fois les paiements versés, ce qui peut prendre plusieurs mois. Par conséquent, la Société doit avoir accès à des liquidités suffisantes pour financer les montants bruts à payer, au besoin.

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

22.3 Risque de liquidité (suite)

Pour gérer ses besoins en liquidités, la Société maintient un solde minimal en trésorerie, en équivalents de trésorerie et en titres à court terme et détient un portefeuille de placements très liquides assortis de notations élevées. La politique de placement de la Société établit des critères quant à la qualité de crédit et prévoit des limites quant à l'exposition à un même émetteur. La politique de placement fixe également des cibles quant à la durée moyenne des placements.

La Société donne périodiquement des actifs en garantie en vertu de contrats de fiducie d'assurance et de réassurance, de sorte que ces actifs ne sont pas immédiatement disponibles pour les besoins généraux de la Société (se reporter à la note 4.3).

Les tableaux qui suivent présentent les actifs et les passifs financiers de la Société selon leur échéance contractuelle.

Au 31 décembre 2021	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans date d'échéance précise	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	19 553	—	—	321 766	341 319
Placements ¹	99 696	217 797	182 973	140 674	641 140
Primes à recevoir	284 650	745	—	—	285 395
Autres actifs financiers	24 533	1 265	436	—	26 234
Quote-part des passifs liés aux sinistres revenant aux réassureurs	292 590	461 783	18 885	—	773 258
Actifs financiers et d'assurance ²	721 022	681 590	202 294	462 440	2 067 346

Au 31 décembre 2020	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans date d'échéance précise	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie ³	15 981	—	—	120 538	136 519
Placements	66 992	188 167	151 230	97 295	503 684
Primes à recevoir	164 601	1 416	—	—	166 017
Autres actifs financiers	12 350	332	184	—	12 866
Quote-part des passifs liés aux sinistres revenant aux réassureurs	177 853	126 788	9 263	—	313 904
Actifs financiers et d'assurance ²	437 777	316 703	160 677	217 833	1 132 990

1. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent un montant en trésorerie de 8 436 \$ et des placements de 60 261 \$ qui seront transférés au réassureur prenant à la conclusion de la novation (se reporter à la note 15).
2. Les coûts d'acquisition différés et la quote-part des primes non acquises revenant aux réassureurs ont été exclus puisqu'ils ne sont pas exposés au risque de liquidité.
3. Un montant de 51 037 \$ au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, auparavant présenté dans la colonne « 1 an ou moins », a été inclus dans la colonne « Sans date d'échéance précise », sans qu'il y ait d'incidence sur le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

22.3 Risque de liquidité (suite)

Au 31 décembre 2021	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans date d'échéance précise	Total
Sinistres impayés et frais de règlement ⁴	346 372	522 913	32 738	–	902 023
Primes liées à la réassurance à payer	335 673	–	–	–	335 673
Autres passifs financiers	129 714	1 342	–	75 899	206 955
Encours de la dette	–	75 000	–	–	75 000
Passifs financiers et d'assurance ⁵	811 759	599 255	32 738	75 899	1 519 651

Au 31 décembre 2020	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans date d'échéance précise	Total
Sinistres impayés et frais de règlement ⁴	220 291	208 555	54 900	–	483 746
Primes liées à la réassurance à payer	151 707	–	–	–	151 707
Autres passifs financiers	35 947	–	–	12 150	48 097
Emprunt	11 459	16 096	–	–	27 555
Passifs financiers et d'assurance ⁵	419 404	224 651	54 900	12 150	711 105

4. Non actualisés et excluant les provisions pour écarts défavorables.

5. Les primes non acquises et les commissions de réassurance non acquises ont été exclues puisqu'elles ne sont pas exposées au risque de liquidité.

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

22.4 Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix, comme le risque sur actions.

a) Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de variations des taux de change. Étant donné qu'elle exerce ses activités aux États-Unis et au Canada, et qu'elle est également active en Europe par l'intermédiaire de ses activités de réassurance, la Société est exposée au risque de change découlant des fluctuations des taux de change du dollar canadien et de l'euro par rapport au dollar américain. La Société est également exposée au risque de change découlant de ses placements dans les activités canadiennes de la Société qui sont libellées en monnaies étrangères. Les positions de change de la Société sont passées en revue sur une base régulière, et la Société utilise des dérivés tout au long de l'exercice pour gérer les risques de change, le cas échéant.

i) Exposition au risque de change

La Société gère son risque de change au moyen de sa politique de placement, qui établit la durée des placements détenus, ainsi qu'au moyen de l'appariement des actifs et des passifs.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette au risque de change des entités établies au Canada, en fonction des principales devises. Les soldes présentés dans le tableau ci-dessous sont libellés dans la devise indiquée.

	USD		EUR		GBP		BRL	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Aux 31 décembre								
Trésorerie et placements	72 400	42 043	1 719	1 661	4 503	4 195	4 017	5 500
Moins : valeur nominale des dérivés de change	(55 265)	(32 392)	(1 777)	(1 669)	(4 701)	(4 226)	–	–
Total de l'exposition nette	17 135	9 651	(58)	(8)	(198)	(31)	4 017	5 500

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de la valeur comptable des actifs et des passifs de Trisura International libellés en devises autres que le dollar américain en fonction des principales devises. Tous les montants présentés ci-dessous sont convertis en équivalents en dollars canadiens. Les actifs et les passifs ci-dessous sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture et sont présentés compte tenu de l'incidence des contrats de change à terme, le cas échéant.

	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	EUR	Autres	EUR	Autres
Actif	65 312	3 204	82 894	2 254
Passif	74 614	164	90 490	212
Actifs nets	(9 302)	3 040	(7 596)	2 042

Le tableau suivant présente un sommaire de la valeur comptable de l'actif net de Trisura International et de Trisura États-Unis en dollars américains, soit leur monnaie de fonctionnement, ainsi que l'emprunt libellé en dollars américains.

Aux 31 décembre	2021	2020
Actif net consolidé de :		
Trisura International	9 160	10 252
Trisura États-Unis	167 807	122 555
Total de l'exposition au dollar américain, montant net	176 967	132 807
Emprunt libellé en dollars américains	–	(21 642)
Exposition au dollar américain, montant net	176 967	111 165

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

22.4 Risque de marché (suite)

ii) Sensibilité au risque de change

Aux 31 décembre	Incidence sur le bénéfice global et les capitaux propres			
	2021	2020	2021	2020
	Augmentation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain		Diminution de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain	
Facteur de sensibilité				
Placements en dollars américains soutenant les entités établies au Canada	(1 453)	(821)	1 598	903
Actif net consolidé des filiales	(20 404)	(12 388)	22 440	13 630
	Augmentation de 10 % du dollar américain par rapport à l'euro		Diminution de 10 % du dollar américain par rapport à l'euro	
Actif net libellé en euros soutenant Trisura International (en dollars américains)	667	543	(733)	(597)

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque de perte financière découlant de variations des taux d'intérêt. Les placements en titres à revenu fixe, les actifs d'assurance structurés et les actions privilégiées sont assujettis au risque de taux d'intérêt, même si, dans le cas des placements en titres à revenu fixe, dans la mesure où ils sont détenus jusqu'à l'échéance, le risque est limité au fait que le rendement du réinvestissement diffère du rendement initial jusqu'à l'échéance. La variation de la juste valeur des obligations est inversement proportionnelle aux variations des taux d'intérêt du marché, ce qui a une incidence plus marquée sur les obligations de longue durée. Le solde actualisé des sinistres impayés de la Société est aussi assujéti au risque de taux d'intérêt.

La Société gère son risque de taux d'intérêt au moyen de sa politique de placement, qui établit la durée des placements détenus, ainsi qu'au moyen de l'appariement des actifs et des passifs.

Au 31 décembre 2021

Facteur de sensibilité	Titres à revenu fixe (y compris les actions privilégiées)	Sinistres impayés, montant net	Incidence sur le bénéfice global
Augmentation de 100 points de base de la courbe des taux ¹	(19 614)	(1 834)	(13 536)
Diminution de 100 points de base de la courbe des taux ¹	19 550	1 941	13 408

1. En supposant une variation parallèle de la courbe de rendement et selon l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes.

Au 31 décembre 2020

Facteur de sensibilité	Titres à revenu fixe (y compris les actions privilégiées)	Actifs d'assurance structurés	Sinistres impayés, montant net	Incidence sur le bénéfice global
Augmentation de 100 points de base de la courbe des taux ¹	(34 330)	(486)	(27 741)	(4 761)
Diminution de 100 points de base de la courbe des taux ¹	33 372	536	33 592	(1 776)

1. En supposant une variation parallèle de la courbe de rendement et selon l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes.

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

22.4 Risque de marché (suite)

c) *Risque sur actions*

Le risque sur actions correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs en raison des fluctuations des marchés boursiers.

La Société gère et atténue son exposition au risque sur actions au moyen de sa politique de placement, qui fixe les expositions maximales aux titres de capitaux propres à l'échelle du portefeuille et par émetteur, et qui exige une diversification des secteurs d'activité.

Aux 31 décembre	2021	2020
Facteur de sensibilité	Incidence sur le bénéfice net ¹	
Augmentation de 10 % du cours des actions	6 819	3 761
Diminution de 10 % du cours des actions	(6 819)	(3 761)

1. La méthode employée pour calculer la variation tient compte de 10 % de la juste valeur des actions (excluant les actions privilégiées et les fonds détenant principalement des titres à revenu fixe), déduction faite de l'impôt, aux dates de clôture.

Note 23 – Gestion du capital

Le capital de la Société est constitué de ses capitaux propres, qui comprennent les actions ordinaires, le surplus d'apport, les bénéfices non distribués et le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). La Société examine régulièrement la structure de son capital pour s'assurer qu'elle soit adéquate et qu'elle satisfasse à l'ensemble des exigences réglementaires, des obligations d'affaires et des obligations envers les actionnaires.

La surveillance du capital de la Société incombe à la direction et au conseil d'administration. Leurs objectifs comportent deux volets : i) s'assurer que la Société soit capitalisée de façon prudente relativement au montant et aux types de risques courus et aux exigences des lois et des règlements applicables aux filiales réglementées de la Société; ii) s'assurer que les actionnaires obtiennent un rendement approprié sur leur investissement.

a) *Trisura Canada*

En vertu des lignes directrices qui ont été établies par le Bureau du surintendant des institutions financières et s'appliquent à la société d'assurance réglementée de Trisura Canada, les sociétés d'assurance dommages canadiennes doivent maintenir un capital minimal déterminé en fonction d'un test prescrit, soit le test du capital minimal (le « TCM »), qui exprime le capital disponible (le capital réel, auquel sont ajoutés ou duquel sont soustraits les ajustements spécifiés) en pourcentage du capital requis. Les sociétés doivent maintenir un résultat d'au moins 150 % selon le TCM et doivent également établir leur propre résultat cible selon le TCM en fonction de la nature de leurs activités et de leurs souscriptions. Avec l'approbation du conseil d'administration, la direction a fixé le résultat cible de Trisura Canada selon le TCM en fonction de ces exigences. La société d'assurance réglementée de Trisura Canada dépassait ce résultat cible au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

b) *Trisura États-Unis*

Les sociétés d'assurance réglementées de Trisura États-Unis sont soumises à des exigences réglementaires en matière de capital imposées de l'extérieur par l'Oklahoma Insurance Department à titre de fournisseur local d'assurance excédentaire. L'assureur agréé de la Société est assujéti aux diverses exigences en matière de capital de chaque État où il est titulaire d'une licence. Les organismes de réglementation exigent notamment que le capital pondéré en fonction des risques des sociétés d'assurance réglementées de Trisura États-Unis soit supérieur à certains seuils minimaux ainsi qu'au seuil d'intervention de la Société, faute de quoi les sociétés seraient tenues d'en aviser les autorités de réglementation. Au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, les sociétés d'assurance réglementées de Trisura États-Unis dépassaient le seuil d'intervention de la Société prévu par tous les États où elles étaient titulaires d'une licence.

c) *Trisura International*

Les sociétés d'assurance réglementées de Trisura International sont soumises à des exigences réglementaires en matière de capital imposées de l'extérieur à la Barbade. Au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, les sociétés d'assurance réglementées de Trisura International avaient maintenu des capitaux suffisants pour respecter ces exigences.

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 24 – Information sectorielle

La Société compte trois secteurs à présenter. Le secteur Trisura Canada comprend les branches d'activités Cautionnement, Solutions de risques et Assurance d'entreprise, dont les produits sont principalement souscrits au Canada. Le secteur Trisura États-Unis offre des solutions d'assurance de façade spécialisées souscrites aux États-Unis. Le secteur Trisura International comprend les activités de réassurance internationales de la Société.

Les tableaux suivants présentent les résultats pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

Exercice clos le 31 décembre 2021	Trisura Canada	Trisura États-Unis	Trisura International	Siège social et ajustements de consolidation	Total
Primes brutes souscrites	564 006	999 100	21 708	(21 608)	1 563 206
Primes nettes souscrites	310 950	65 479	21 708	–	398 137
Primes nettes acquises :					
provenant de clients externes	221 318	36 402	–	–	257 720
primes intersectorielles ¹	1 820	–	18 369	–	20 189
Honoraires	6 844	44 082	–	(1 047)	49 879
Revenu (perte) de placement, montant net	8 722	4 926	(7 033)	990	7 605
Profits nets	1 179	2 384	258	10 663	14 484
Total des produits	239 883	87 794	11 594	10 606	349 877
Sinistres nets	(47 306)	(28 438)	(6 586)	–	(82 330)
Charges nettes	(140 566)	(27 098)	(7 363)	(10 439)	(185 466)
Charges d'intérêts	(296)	(38)	(21)	(1 283)	(1 638)
Total des sinistres et des charges	(188 168)	(55 574)	(13 970)	(11 722)	(269 434)
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	51 715	32 220	(2 376)	(1 116)	80 443

Exercice clos le 31 décembre 2020	Trisura Canada	Trisura États-Unis	Trisura International	Siège social et ajustements de consolidation	Total
Primes brutes souscrites	279 135	647 183	13 117	(12 993)	926 442
Primes nettes souscrites	197 286	30 922	13 116	–	241 324
Primes nettes acquises :					
provenant de clients externes	133 535	21 244	–	–	154 779
primes intersectorielles ¹	–	–	5 905	–	5 905
Honoraires	5 027	24 692	–	–	29 719
Revenu de placement net	7 842	3 880	15 594	463	27 779
(Pertes nettes) profits nets	(829)	1 596	(683)	8 366	8 450
Total des produits	145 575	51 412	20 816	8 829	226 632
Sinistres nets	(33 762)	(16 216)	(22 584)	–	(72 562)
Charges nettes	(85 367)	(15 108)	(4 423)	(8 577)	(113 475)
Charges d'intérêts	(383)	(40)	(27)	(663)	(1 113)
Total des sinistres et des charges	(119 512)	(31 364)	(27 034)	(9 240)	(187 150)
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	26 063	20 048	(6 218)	(411)	39 482

1. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, Trisura International a reçu des primes intersectorielles de 18 369 \$ (31 décembre 2020 – 5 905 \$) de Trisura États-Unis, et Trisura Canada a reçu des primes intersectorielles de 1 820 \$ (31 décembre 2020 – néant) de Trisura États-Unis. Les accords de cession intersectorielle ont été conclus aux taux en vigueur sur le marché.

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 24 – Information sectorielle (suite)

	Trisura Canada	Trisura États-Unis	Trisura International	Siège social et ajustements de consolidation	Total
Au 31 décembre 2021					
Actif	1 095 984	1 795 027	111 022	(1 679)	3 000 354
Passif	929 845	1 582 280	99 408	30 032	2 641 565

	Trisura Canada	Trisura États-Unis	Trisura International	Siège social et ajustements de consolidation	Total
Au 31 décembre 2020					
Actif	541 603	1 021 020	121 347	22 762	1 706 732
Passif	431 858	864 983	108 295	11 732	1 416 868

Note 25 – Avantages

La Société a établi des régimes d'épargne-retraite collectifs en vertu desquels la Société verse des cotisations. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges d'exploitation à mesure qu'elles sont engagées.

Note 26 – Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société, directement ou indirectement, y compris les cadres dirigeants et les administrateurs de la Société.

Le tableau suivant présente les transactions conclues avec les principaux dirigeants au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Salaires et autres avantages du personnel	3 080	2 725
Paiements fondés sur des actions	11 380	7 736

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 27 – Rémunération fondée sur des actions

27.1 Options sur actions réglées en instruments de capitaux propres

La Société administre actuellement un régime d'options sur actions. En vertu de ce régime, le prix d'exercice de chaque option sur action sera établi au moment de l'attribution de l'option. Le calendrier d'acquisition des droits devrait normalement être établi à 20 % par année sur cinq ans, et la durée des options sur actions attribuées ne sera pas supérieure à dix ans. Le calendrier d'acquisition des droits pourrait toutefois différer dans certains cas.

Le tableau qui suit présente un historique des options sur actions en circulation au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

	31 décembre 2021		31 décembre 2020 ¹	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
En circulation au début de l'exercice	1 334 720	8,23	968 940	6,60
Exercées au cours de l'exercice	(148 620)	7,07	–	–
Attribuées au cours de l'exercice	315 816	27,86	365 780	12,56
En circulation à la fin de l'exercice	1 501 916	12,47	1 334 720	8,23

Le tableau qui suit présente les options sur actions en circulation au 31 décembre 2021.

Prix d'exercice par action (en dollars)	Nombre d'options en circulation ¹	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne (en années)	Nombre d'options pouvant être exercées ¹
37,99	30 000	9,46	–
29,38	185 824	9,14	–
21,99	100 000	9,01	–
12,56	359 512	8,15	66 888
7,16	40 000	7,63	16 000
7,31	96 000	7,21	–
6,77	294 588	7,16	102 024
6,42	70 000	6,88	30 000
6,09	326 000	5,64	256 400

1. Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une, qui a pris effet le 9 juillet 2021.

Le tableau qui suit présente les options sur actions en circulation au 31 décembre 2020.

Prix d'exercice par action (en dollars) ¹	Nombre d'options en circulation ¹	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne (en années)	Nombre d'options pouvant être exercées ¹
12,56	365 780	9,15	–
7,16	40 000	8,63	8 000
7,31	160 000	8,21	32 000
6,77	320 940	8,16	64 188
6,42	100 000	7,88	40 000
6,09	348 000	6,64	208 800

Au 31 décembre 2021, les droits étaient acquis sur 471 312 (31 décembre 2020 – 352 988¹) options sur actions fondées sur des instruments de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, la Société avait comptabilisé un montant de 2 587 \$ (31 décembre 2020 – 1 544 \$) dans la réserve au titre des actions liée aux options, dans le solde du surplus d'apport des états consolidés de la situation financière. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé des charges liées aux options de 1 308 \$ (31 décembre 2020 – 729 \$), au poste Charges d'exploitation. La juste valeur des options émises a été déterminée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Les données d'entrée du modèle comprennent la volatilité attendue, la durée de vie des options et le taux d'intérêt sans risque. La volatilité a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours de l'action de la Société. La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions émises en 2021 à la date d'évaluation s'établissait à 6,89 \$ (en dollars) (31 décembre 2020 – 2,54 \$¹ [en dollars]).

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

27.2 Options sur actions réglées en trésorerie

Au 31 décembre 2021, 187 480 options en circulation avaient été émises à l'intention des dirigeants de la Société par le conseil d'administration dans le cadre d'un régime de paiement fondé sur des actions et réglé en trésorerie (31 décembre 2020 – 275 480¹ options). Le calendrier d'acquisition des droits est établi à 20 % par année sur cinq ans, et les options expireront dix ans après la date d'attribution. Au 31 décembre 2021, les droits étaient acquis sur 28 640 options (31 décembre 2020 – 16 744¹). Au 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé des passifs liés aux options de 6 800 \$ (31 décembre 2020 – 3 435 \$) dans les états consolidés de la situation financière. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé des charges liées aux options de 6 685 \$ (31 décembre 2020 – 5 723 \$), au poste Charges d'exploitation, qui découlent notamment de deux transactions portant sur l'exercice de 10 000 options et de 48 000 options à un prix moyen pondéré de 39,95¹ \$ (en dollars) et de 46,71 \$ (en dollars) par action, respectivement. La juste valeur des options émises a été déterminée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Les données d'entrée du modèle comprennent la volatilité attendue, la durée de vie des options et le taux d'intérêt sans risque. La volatilité a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours de l'action de la Société. Au 31 décembre 2021, la juste valeur moyenne pondérée des options sur actions émises s'établissait à 41,35 \$ (en dollars) (31 décembre 2020 – 16,47 \$¹ [en dollars]).

27.3 UAD réglées en trésorerie

Des UAD sont attribuées à certains administrateurs de la Société à la valeur de marché des actions ordinaires de la Société à la date d'attribution. Ces UAD sont attribuées en remplacement de jetons de présence, au gré des administrateurs. Chaque UAD donne à son porteur le droit de recevoir un montant équivalant à la valeur d'une action ordinaire au moment du règlement. Au 31 décembre 2021, 109 120 (31 décembre 2020 – 100 364¹) UAD avaient été attribuées à des administrateurs non salariés de la Société ou d'une de ses sociétés liées.

Le tableau qui suit présente les variations du nombre d'UAD émises au cours des exercices présentés.

	2021 (en unités)	2020 ¹ (en unités)
Pour les exercices clos les 31 décembre		
Solde d'ouverture	100 364	81 248
Attribuées au cours de l'exercice	8 756	19 116
Solde de clôture	109 120	100 364

Au 31 décembre 2021, aucune unité n'avait été exercée (31 décembre 2020 – aucune), et un montant de 5 204 \$ (31 décembre 2020 – 2 235 \$) avait été comptabilisé à titre de passif. Ce passif a été évalué en fonction de la juste valeur des actions ordinaires de la Société au 31 décembre 2021. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé des charges de 2 949 \$ (31 décembre 2020 – 1 396 \$) liées aux UAD, au poste Charges d'exploitation.

1. Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une, qui a pris effet le 9 juillet 2021.

27.4 UAR réglées en instruments de capitaux propres

La Société attribue à certains employés des UAR en fonction de la juste valeur des actions ordinaires de la Société à la date d'attribution. La période d'acquisition habituelle des droits de ces UAR est de trois ans. Le calendrier d'acquisition des droits pourrait toutefois différer dans certains cas.

Le tableau qui suit présente les UAR émises et en circulation au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

	Au 31 décembre 2021 (en unités)	Au 31 décembre 2020 ¹ (en unités)
En circulation au début de l'exercice	32 956	–
Dont les droits ont été acquis au cours de l'exercice	(10 824)	–
Annulées au cours de l'exercice	(12 529)	–
Attribuées au cours de l'exercice	71 431	32 956
En circulation à la fin de l'exercice	81 034	32 956

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des charges de rémunération de 1 121 \$ (31 décembre 2020 – 241 \$) liées aux UAR ont été comptabilisées dans les charges d'exploitation.

1. Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une, qui a pris effet le 9 juillet 2021.

TRISURA GROUP LTD.

Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 28 – Renseignements supplémentaires sur les tableaux consolidés des flux de trésorerie

Le tableau suivant présente la variation du fonds de roulement pour les exercices clos le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020.

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020
Primes liées à la réassurance à payer	170 063	79 268
Créditeurs et charges à payer	151 850	17 340
Primes non acquises, montant net	133 240	81 017
Impôt sur le résultat	17 754	4 132
Autres passifs d'exploitation	2 426	377
Primes et débiteurs	(116 731)	(89 454)
Coûts d'acquisition différés, montant net	(64 626)	(34 563)
Sinistres impayés et frais de règlement, montant net	(48 358)	33 321
Autres actifs d'exploitation	(1 571)	(10 026)
	244 047	81 412

Note 29 – Engagements

La Société a pris des engagements liés au financement de placements. De tels engagements sont généralement payables à vue en fonction du financement nécessaire aux placements dans des actions de sociétés fermées et sont assujettis aux modalités de chaque convention de société en commandite. Au 31 décembre 2021, les engagements non provisionnés de la Société s'élevaient à 42 318 \$ (31 décembre 2020 – 28 803 \$).